



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le jeudi 10 décembre 2020

Président : L'honorable Wayne Easter



Comité permanent des finances

Le jeudi 10 décembre 2020

• (1635)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 12^e réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du 19 novembre 2020, le Comité se réunit pour étudier les Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2021.

La séance se déroulera selon une formule hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 septembre 2020. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Veuillez noter que, au cours de la webdiffusion, c'est toujours la personne qui a la parole qui est à l'écran plutôt que l'ensemble du Comité.

Je prie les témoins et les membres de désactiver leur micro quand ils n'ont pas la parole, ce qui facilite énormément la tâche des interprètes.

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): J'invoque le Règlement. Je vous prie de m'excuser, mais quelque chose m'intrigue.

Le président: Allez-y.

Mme Tamara Jansen: Puisque nous ouvrons la séance si tard, allons-nous être en mesure de la tenir au complet?

Le président: Oui, madame Jansen. Nous devons nous arrêter vers 18 h 30, mon heure, soit 19 h 30 à Ottawa. Nous aurons environ une heure avec chaque groupe de témoins.

Est-ce que les personnes absentes se sont jointes à nous, madame la greffière?

La greffière du Comité (Mme Evelyn Lukyniuk): Non, je ne les vois pas. Je vais leur envoyer un autre courriel.

Le président: Pendant que nous attendons, j'en profite pour vous aviser que, pour la première série de questions, nous commencerons par M. Kelly, des conservateurs, puis M. McLeod, pendant six minutes, suivis de MM. Ste-Marie et Julian.

Comme notre temps est compté, il vaudrait mieux commencer.

Tous les témoins d'aujourd'hui ont soumis un mémoire, si je ne m'abuse. Je suis certain d'avoir vu un mémoire pour tous les témoins. Peut-être que l'un d'eux ne l'a pas fait.

La parole sera d'abord à M. Scholz, président-directeur général de la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors.

M. Mark Scholz (président-directeur général, Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors): Merci, monsieur le président, de me permettre de m'adresser au Comité aujourd'hui.

Le monde évolue à une vitesse telle que nous avons du mal à suivre. Dans la foulée des innovations en matière de forage et de fracturation, le monde, qui craignait une pénurie il y a une génération seulement, produit maintenant plus de pétrole et de gaz naturel que nous pouvons en consommer. En un peu plus de 20 ans, nous sommes passés d'une industrie des sables bitumineux subventionnée par le gouvernement fédéral au versement d'incitatifs pour réduire la consommation de pétrole et contenir l'expansion des sables bitumineux.

En raison des répercussions des changements climatiques, la carboneutralité d'ici 2050 est le nouvel objectif mondial. Toutefois, pendant cette transition énergétique, nous devons aussi veiller à ce que l'énergie demeure abordable et accessible, et à ce que les Canadiens aient un emploi. Il n'y a qu'une façon d'atteindre ce double objectif, soit la production responsable de pétrole et de gaz naturel au Canada, de pair avec des percées technologiques comme le captage et stockage de carbone, la production d'hydrogène, la géothermie et d'autres technologies qui réduisent les émissions nationales tout en gardant l'énergie abordable et les travailleurs au travail.

Bref, s'il s'agit vraiment d'une transition, nous vous répondons: « Fonçons! » Depuis plus de 70 ans, notre évolution ou transformation est incessante. Établissez des règles équitables, soyez conséquents, créez des conditions de concurrence équitables et nous nous occuperons du reste. Nous aussi, nous avons des enfants et des petits-enfants, et nous voulons faire de ce monde un meilleur endroit pour eux.

Alors que les Canadiens se préparent aux rigoureux mois de l'hiver, les vaillantes équipes de forage canadiennes gardent nos maisons chaudes et vous permettent de savourer votre chocolat chaud pendant cette période des fêtes. Les Canadiens sont fiers de leurs industries d'exploitation des ressources naturelles et appuient le développement responsable. Grâce à ses normes de classe mondiale, le Canada a l'occasion de façonner de manière importante l'avenir du secteur mondial de l'énergie. Ce sont nos gens, notre équipement, notre technologie et nos procédés qui ouvrent la voie à une énergie plus propre et émettant moins de carbone.

Certes, les énergies renouvelables comme les énergies éolienne et solaire vont beaucoup gagner en importance au fil du temps, mais elles ne remplaceront pas les carburants fossiles dans nombre d'applications à forte intensité énergétique. Ainsi, dans notre transition vers des options plus propres, le gaz naturel continuera sa croissance et constituera éventuellement la majeure partie de l'offre énergétique mondiale. Les réserves abondantes de gaz naturel du Canada, combinées à notre technologie et à notre emplacement géographique qui nous permettent d'exploiter et de livrer ce gaz avec l'empreinte carbone la plus faible au monde, constituent un énorme avantage commercial pour notre pays.

L'hydrogène et la géothermie joueront aussi un rôle important dans notre avenir énergétique. Nous constatons l'emploi d'installations de forage dans plusieurs puits géothermiques de la Saskatchewan et de l'Alberta afin de produire de l'électricité propre et renouvelable. Les possibilités pour ces nouvelles industries sont prometteuses et emballantes pour tout le pays. Et ce sont nos gens et nos entreprises de l'industrie des services pétroliers et gaziers qui vont contribuer à la concrétisation de ces nouvelles possibilités énergétiques.

Je crains malheureusement que bien des entrepreneurs en forage et en plateforme de maintenance aient actuellement à lutter pour leur survie et, sans le secteur des services énergétiques canadiens, les ambitieuses cibles nationales de réduction des émissions de carbone ne peuvent pas être atteintes.

Après un début prometteur, les activités de 2020 se sont brutalement arrêtées à la fin du premier trimestre en raison de la COVID-19, qui a aussi paralysé l'économie mondiale. L'industrie n'a jamais connu aussi peu d'activités de forage, avec seulement six installations de forage actives en juin dans l'ensemble du pays. Non seulement 2020 a été la pire année enregistrée, mais elle a aussi prolongé le ralentissement soutenu de l'industrie pétrolière et gazière du Canada. Cette situation devrait alarmer les décideurs de notre pays.

Si nous voulons sincèrement lutter contre les changements climatiques et adopter de nouvelles sources d'énergie, comme l'hydrogène, la géothermie et la capture et le stockage de carbone, nous ne pouvons pas le faire sans les entrepreneurs en forage et en plateforme de maintenance, de qui dépend l'atteinte des objectifs nationaux ambitieux mais réalisables en matière de climat.

Une fois la pandémie derrière nous, le secteur canadien de l'énergie aura une fois de plus l'occasion de saisir sa chance. Notre énergie est considérée comme la plus éthique et responsable sur le globe, c'est l'énergie basée sur les hydrocarbures la plus propre au monde, et elle aura besoin de nos produits pendant bien des décennies.

Je remercie le Comité de m'avoir accordé ce temps et serai heureux de répondre à vos questions.

• (1640)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Scholz. Cette déclaration de quatre minutes débordait de renseignements.

Nous accueillons maintenant Mme Alty, maire de la Ville de Yellowknife.

[Français]

Mme Rebecca Alty (maire, Ville de Yellowknife): Je vous remercie beaucoup.

Au nom de la Ville de Yellowknife, je vous remercie de me donner l'occasion de faire une allocution aujourd'hui.

Je m'appelle Rebecca Alty et je suis la mairesse de Yellowknife. Dans notre soumission d'août 2020, nous avons inclus cinq recommandations, mais, depuis ce temps, nous en avons ajouté deux autres.

[Traduction]

Nos recommandations sont les suivantes:

Premièrement, collaborer proactivement avec les provinces, les territoires et les municipalités à la conclusion d'accords ultérieurs à l'Accord sur la relance sécuritaire afin de protéger les services municipaux essentiels et le rôle des municipalités dans la relance. Ces accords doivent comprendre du soutien financier pour les opérations municipales de 2021.

Deuxièmement, doubler l'affectation du Fonds de la taxe sur l'essence pendant trois ans par l'intermédiaire d'un nouvel investissement, soit un fonds municipal de relance économique, afin de rapidement financer des travaux d'infrastructure et soutenir la croissance de l'emploi pour les Canadiens. En plus de relancer l'économie canadienne dans la foulée de la pandémie de COVID-19, ces fonds permettront de s'attaquer à l'effritement des infrastructures essentielles dans les collectivités.

Troisièmement, mettre en œuvre l'appel à l'action n° 21 de la Commission de vérité et réconciliation en fournissant « un financement à long terme pour les centres de santé autochtones existants et nouveaux afin de remédier aux préjudices physiques, mentaux, émotionnels et spirituels causés par les pensionnats et de garantir que le financement des centres de santé au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest est une priorité ».

Quatrièmement, augmenter promptement l'enveloppe de l'Initiative pour la création rapide de logements ou ICRL en y affectant 7 milliards de dollars pour un minimum de 24 000 logements supervisés et très abordables d'ici la fin de la stratégie nationale, dans 7 ans. Compte tenu des 3 000 logements promis dans le cadre de l'ICRL actuelle, on pourrait ainsi viser l'élimination de l'itinérance chronique que vivent actuellement au moins 27 000 Canadiens. Le maintien du modèle de prestation efficace de l'ICRL, ce qui comprend l'affectation directe aux villes, et le soutien d'une construction de type classique, en plus des occasions d'acquisition et de logements modulaires, constituent la clé du succès.

Cinquièmement, remédier à l'arriéré des négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale avec les organisations autochtones en augmentant les effectifs des négociateurs fédéraux.

Sixièmement, financer la mise en œuvre du cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.

Septièmement, engager les investissements nécessaires pour réduire de manière significative le fossé des infrastructures dans le Nord afin de relever les défis auxquels font face les habitants du Nord en matière de transport, de connectivité, d'énergie et de climat.

• (1645)

[Français]

Notre soumission contient plus de détails sur toutes nos recommandations, et je serai heureuse d'apporter des précisions sur celles-ci à la suite de cette réunion.

Je voudrais maintenant aborder les recommandations 1 et 2, qui concernent le soutien pour les administrations municipales, et la recommandation 4, qui porte sur le logement.

[Traduction]

Nous le savons, 2020 a été une année sans pareille. J'aimerais tous vous remercier pour votre travail acharné et votre soutien au cours de l'année. Surtout, la Ville est extrêmement reconnaissante du soutien financier qu'elle a obtenu grâce au financement accru de Vers un chez-soi et à l'Accord pour une relance sécuritaire.

Lundi dernier, notre conseil a adopté le budget municipal de 2021. En raison de la COVID et des protocoles sanitaires qui doivent être en place, nos dépenses sont en hausse tandis que les recettes, elles, sont en baisse et que nous ne pouvons pas avoir de budget déficitaire. Contrairement au gouvernement fédéral, nous devons adopter un budget équilibré tout en fournissant les services essentiels, comme de l'eau potable, les services d'égouts et d'élimination des déchets, les services d'incendie et d'ambulance, ainsi que beaucoup d'autres services indispensables en pleine pandémie. Si nous voulons assurer ces services sans recourir à une hausse astronomique des taxes foncières, nous avons besoin de l'aide du gouvernement fédéral. La pandémie n'est pas terminée et son incidence financière sur les services municipaux se poursuivra en 2021.

Afin de veiller à ce que les résidents continuent de recevoir ces services indispensables sans leur causer de préjudice indu, nous recommandons que le prochain budget fédéral comprenne du financement pour des accords ultérieurs au programme de relance sécuritaire, y compris, comme je l'ai dit, du soutien aux opérations municipales. Nous recommandons également l'augmentation du financement des collectivités tiré de la taxe sur l'essence. Comme l'a indiqué le gouvernement du Canada dans son dernier budget: « Les investissements dans les communautés peuvent créer de bons emplois pour la classe moyenne dès maintenant, tout en préparant le terrain pour des résultats favorables lors des années à venir sur les plans économique, social et environnemental ». Nous vous incitons à garder cela à l'esprit quand vous rédigez, étudiez et adoptez le prochain budget.

Comme je le mentionnais plus tôt, nous sommes reconnaissants pour les fonds obtenus dans le cadre de Vers un chez-soi, et nous espérons que Yellowknife recevra également des fonds pour la création rapide de logements. Nous croisons les doigts. Toutefois, ces fonds suffisent à peine à traiter la partie visible de l'iceberg. À Yellowknife et partout dans le Nord, nous avons beaucoup d'adultes, de familles et de jeunes qui sont sans abri ou à risque de le devenir. Qu'il s'agisse de la COVID ou de la température qui demeure sous les -30 degrés pendant des mois, le logement n'est pas un luxe, mais une nécessité et un droit humain. Nous exhortons le gouvernement fédéral à augmenter les investissements dans ces deux programmes et à collaborer avec les collectivités afin de remédier aux obstacles associés aux politiques fédérales qui nous empêchent tous d'obtenir le résultat souhaité, soit veiller à ce que tous les résidents aient un chez-soi sûr.

[Français]

Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame la maire, et merci pour votre mémoire.

La parole est à Daniel Breton, président et directeur général de Mobilité Électrique Canada.

Monsieur Breton, je vous en prie.

• (1650)

[Français]

M. Daniel Breton (président et directeur général, Mobilité électrique Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour. Mon nom est Daniel Breton et je suis président et directeur général de Mobilité électrique Canada. Je tiens à remercier les membres du Comité permanent des finances de nous avoir invités à comparaître.

[Traduction]

Fondée en 2006, Mobilité Électrique Canada ou MÉC est l'une des toutes premières associations vouées à la mobilité électrique au monde et représente plus de 220 membres commerciaux, dont des fabricants de véhicules, des fournisseurs d'électricité, des fabricants d'infrastructures de recharge, des entreprises de technologie, des sociétés minières, des fournisseurs de réseaux de recharge, des gestionnaires de flottes, des syndicats, des villes, des universités, des ONG et plus encore.

Puisqu'il y aura une augmentation exponentielle du nombre de véhicules électriques légers et lourds sur les routes canadiennes et partout ailleurs dans le monde, et puisque le gouvernement canadien planche sur un plan de relance économique verte, une question très importante se pose: est-ce que le Canada fera preuve de leadership dans la lutte contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique en créant des emplois dans le secteur de la haute technologie de la mobilité électrique ou les Canadiens vont-ils simplement importer des véhicules électriques, des batteries et de la technologie et, par le fait même, manquer le coche des emplois de grande qualité?

C'est pour cette raison que MÉC formule 10 recommandations clés pour le budget de 2021, dont les suivantes:

Nous recommandons de soutenir l'industrie manufacturière de véhicules zéro émission ou VZÉ du Canada en incitant les consommateurs à acheter des véhicules électriques dans toutes les catégories de véhicules, des automobiles aux camions, en passant par les autobus de transport en commun et scolaires.

Dans le cas des véhicules de tourisme, nous recommandons de maintenir l'incitatif fédéral de 5 000 \$ et d'augmenter le seuil du prix de détail suggéré par le fabricant ou PDSF de base pour les camionnettes, les VUS et les minifourgonnettes, puisqu'ils ont un PDSF plus élevé que les petits véhicules, qu'ils soient électriques ou à essence. Cette mesure contribuera à accroître l'équité régionale et l'accès des personnes qui ont besoin de véhicules plus grands.

Dans le cas des véhicules électriques à basse vitesse, hors route et micro-électriques, nous recommandons d'offrir un incitatif allant jusqu'à 2 000 \$, surtout que certains de ces véhicules sont construits au Canada.

Vous devriez offrir un incitatif de type « on rachète ton tacot » axé sur la transition vers les véhicules électriques de sorte à permettre aux consommateurs de renoncer à leur véhicule à essence d'occasion au profit d'un véhicule électrique.

Vous devriez mettre en œuvre une exonération de la TPS et de la TVH pour les VZÉ neufs et d'occasion afin de favoriser l'accès aux avantages des véhicules électriques.

Vous devriez inciter tous les Canadiens à acheter un véhicule électrique avec un incitatif pour les VZÉ d'occasion pouvant aller jusqu'à 2 000 \$.

Nous recommandons d'adopter une norme fédérale en matière de VZÉ conforme aux objectifs du Canada en matière de VZÉ et aux normes en vigueur en Californie, en Colombie-Britannique, au Québec et ailleurs dans le monde. Nous recommandons également au gouvernement du Canada d'adopter une norme VZÉ pour les véhicules lourds s'inspirant du nouveau règlement californien afin de concrétiser l'engagement du Canada dans le cadre de l'initiative Drive to Zero.

[Français]

Nous recommandons d'élargir les objectifs du Programme d'infrastructure pour les véhicules à zéro émission ainsi que ceux de l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques, entre autres, pour les régions rurales et éloignées, et ce, en fixant et en finançant des objectifs de déploiement plus élevés sur 1 an et sur 5 ans.

Nous recommandons de fixer des objectifs de 100 % de véhicules zéro émission pour les nouveaux achats de véhicules de flotte gouvernementale à partir de l'année financière 2023 partout où cela est possible, et de veiller à ce que les sociétés d'État soient admissibles aux mêmes programmes appuyant l'adoption et le déploiement des stations de recharge que les entreprises privées.

[Traduction]

Nous recommandons de précommander ou d'acheter en lots des véhicules de transport en commun électriques et des autobus scolaires électriques afin de profiter des économies d'échelle et de créer des emplois manufacturiers au Canada.

Nous recommandons d'élargir le financement des programmes de formation pour VZÉ afin d'aider les consommateurs, mais surtout les travailleurs qui souhaitent travailler dans une entreprise avec de bonnes perspectives d'avenir. Beaucoup d'entreprises canadiennes dans le secteur de la mobilité électrique ont besoin de main-d'œuvre.

[Français]

En tant qu'ONG canadienne axée sur l'électrification des transports, Mobilité électrique Canada peut utiliser le soutien du gouvernement pour l'aider dans sa mission. En retour, nous apporterons notre expertise et notre expérience pour aider le gouvernement canadien dans sa relance verte.

Nous faisons actuellement partie d'une coalition industrielle, dont l'objectif est de mettre en place une chaîne d'approvisionnement solide pour l'industrie des véhicules zéro émission, de la Colombie-Britannique jusqu'aux Maritimes. Ainsi, nous voulons nous assurer que le Canada se positionne dans la transition vers les véhicules zéro émission qui est en cours partout dans le monde.

Cette initiative cherchera à rassembler les principaux acteurs du pays, de l'exploitation minière à la mobilité, de la recherche-développement à la commercialisation et de l'assemblage aux infrastructures. Nous sommes impatients de partager notre travail avec vous.

Nous devons rappeler au Comité que les véhicules légers et lourds contribuent aux changements climatiques et à la pollution de l'air. La pollution de l'air cause 14 600 décès par an, soit 7,5 fois le nombre de décès causés par des accidents de voiture. Selon Santé Canada, les répercussions économiques de la pollution de l'air re-

présentent 114 milliards de dollars par an. Les véhicules électriques ont un effet important et positif sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique.

Vous trouverez de plus amples informations sur toutes nos recommandations dans notre dossier complet.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Breton, et merci pour le document que vous avez soumis plus tôt.

Le dernier témoin de ce groupe est M. Goodman, président de l'Association des explorateurs et producteurs du Canada.

Monsieur Goodman, je vous en prie.

• (1655)

M. Tristan Goodman (président, Explorers and Producers Association of Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour. Je m'appelle Tristan Goodman, et je suis président de l'Association des explorateurs et producteurs du Canada, ou AEPC.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser aux membres du Comité aujourd'hui et j'espère que vous êtes tous en sécurité durant cette période difficile.

L'AEPC représente plus de 100 sociétés productrices de gaz naturel et de pétrole qui se concentrent sur le forage des ressources énergétiques du Canada, plutôt que sur leur extraction. Nos membres emploient des dizaines de milliers de Canadiens dans tout le pays et représentent plus de 100 milliards de dollars d'actifs sur le marché canadien.

Nous sommes conscients des attentes des Canadiens à l'égard de notre industrie. En effet, les Canadiens veulent que notre industrie continue de faire des progrès en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de soutenir nos partenaires autochtones en favorisant la réconciliation économique et d'appuyer la prospérité économique future du Canada, le tout à un moment où la consommation mondiale d'énergie est en train de changer.

Même si d'importants changements ont été effectués et continuent de s'imposer, nous estimons qu'un secteur pétrolier et gazier plus propre peut contribuer à la reprise économique du pays.

Nous contribuons grandement à l'économie canadienne, en plus de produire certaines des exportations les plus précieuses du Canada, ce qui garantit une balance commerciale responsable pour notre pays. Les produits pétroliers restent la principale exportation de notre pays; à preuve, ils représentent près de 15 % du total des exportations canadiennes.

L'actuelle crise sanitaire mondiale a entraîné des difficultés pour toutes les industries, et plus particulièrement pour le secteur pétrolier et gazier du Canada, car les prix de nos produits sont bien inférieurs à ce que la demande dicte dans des conditions économiques mondiales normales. Certes, les prix ont commencé à se redresser, mais nous sommes toujours aux prises avec des difficultés qui auront des ramifications bien au-delà de notre industrie, alors que l'économie cherche à rapatrier la fabrication d'articles tels que l'équipement de protection individuelle, la création de matériaux servant à fabriquer des véhicules électriques, ainsi que la production à long terme de solutions canadiennes au lithium, à l'hélium, à l'hydrogène, au gaz naturel liquéfié et à d'autres éléments dans une économie en mutation.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz sont des chefs de file mondiaux en matière de normes environnementales, sociales et de gouvernance, un domaine en pleine évolution, et ils ont démontré leur engagement à contribuer à la réconciliation économique avec leurs partenaires autochtones et, de façon plus générale, avec les nations autochtones. Nous reconnaissons que notre industrie a commis des erreurs, qu'elle n'a parfois pas évolué assez rapidement et qu'elle doit en faire davantage.

Être Canadiens signifie que nous sommes ici à long terme. Nous nous engageons à améliorer continuellement notre rendement, tout en veillant à ce que les besoins essentiels du Canada en matière de pétrole et de gaz soient comblés au moyen de produits provenant du Canada, plutôt que d'entités étrangères mal réglementées.

Nous tenons à remercier le gouvernement fédéral, l'opposition officielle et les gouvernements provinciaux de leur soutien.

Parmi les principales réussites accumulées jusqu'ici, mentionnons des projets comme les pipelines Keystone et TMX, la création de LNG Canada Development en Colombie-Britannique, les programmes de soutien aux travailleurs grâce aux mesures d'octroi de liquidités d'EDC-BDC, le Fonds de réduction des émissions et les activités de création d'emplois pour la remise en état des chantiers.

L'AEPC et ses membres possèdent l'expertise nécessaire en matière de technologie et d'innovation pour apporter une valeur ajoutée remarquable en cette période de grande transformation. Nous voulons collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour reconstruire l'économie canadienne, tout en appliquant le projet de loi du gouvernement fédéral concernant la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les politiques sur les changements climatiques, en plus de régler les problèmes d'accès aux marchés.

Il existe de nombreuses possibilités qui peuvent être discutées et mises en œuvre, dont certaines sont exposées en détail dans mon mémoire.

En particulier, j'aimerais attirer votre attention sur les principales recommandations suivantes: appuyer le déploiement de technologies pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, assurer des liquidités financières, saisir l'occasion offerte par le gaz naturel liquéfié, étendre le programme des puits orphelins, bien appliquer les normes sur les combustibles propres et continuer à soutenir l'accès aux marchés et l'expansion.

Je vous remercie encore de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant vous dans le cadre de votre important travail.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Goodman.

Vous avez parlé de l'expansion d'un programme de puits, mais je n'ai pas saisi le mot que vous avez employé. Pourriez-vous le répéter pour moi?

M. Tristan Goodman: Je vous prie de m'excuser, monsieur le président. Il s'agissait d'étendre le programme des puits orphelins.

Le président: C'est donc le programme des puits orphelins. D'accord, je vois. Merci beaucoup.

Nous allons passer à notre première série d'interventions de six minutes chacune, en commençant par M. Kelly, suivi de M. McLeod.

Monsieur Kelly, vous avez la parole.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins.

Monsieur Scholz, six est un chiffre incroyablement bas pour le nombre de puits actifs dans un mois. Pouvez-vous mettre les choses en perspective et nous dire comment le nombre de puits en juin se compare aux moyennes à long terme, ou même à celles de l'année dernière, ou pouvez-vous nous donner toute autre comparaison pour une mise en contexte?

• (1700)

M. Mark Scholz: Certainement. Je m'en souviens très bien: c'était le milieu du mois de juin, et j'étais assis dans mon bureau lorsque j'ai reçu le rapport journalier de forage. Ce document donne, en quelque sorte, un aperçu des endroits où les installations de forage sont en activité dans l'Ouest du Canada, ainsi que dans les zones extracôtières. C'était assez effrayant. Il y en avait six dans tout l'Ouest du Canada — trois en Alberta, aucune en Saskatchewan et deux en Colombie-Britannique. Pour vous donner une idée de la situation dans une année normale, il y aurait une centaine d'installations de forage. Vers le mois de juin, nous commencerions à mettre en place nos programmes d'été et à accroître nos activités en prévision de l'automne. Dans le cas de ces six plateformes, seules deux entreprises parmi les 24 entrepreneurs en forage du Canada étaient en activité en juin.

Ce qui est encore plus surprenant, c'est que, même de mars à juin, 75 % de nos entrepreneurs en forage sont restés inactifs, et ce, depuis mars. C'est une situation très grave.

M. Pat Kelly: Oui. C'est ahurissant.

Combien de plateformes ont quitté le Canada pour les États-Unis depuis 2015?

M. Mark Scholz: La statistique la plus importante à mettre en évidence, c'est le nombre de plateformes de forage « hautement spécialisées » qui ne sont plus là. D'après nos estimations, environ 28 de nos plateformes de forage les plus perfectionnées ont quitté le Canada pour des destinations comme le bassin Permien, Eagle Ford et ailleurs aux États-Unis.

M. Pat Kelly: Est-il juste de dire que les politiques du gouvernement actuel ont été entièrement défavorables aux investissements canadiens, mais qu'elles se sont avérées avantageuses pour les investissements dans le secteur pétrolier et gazier à l'étranger?

M. Mark Scholz: Je dirais qu'il s'agit d'une industrie mondiale. Nous essayons de favoriser l'entrée de capitaux étrangers au Canada. Les capitaux iront là où le rendement des investissements est le meilleur.

M. Pat Kelly: C'est donc dire que, depuis 2015, les possibilités d'investissement visent des régions productrices de pétrole à l'extérieur du Canada.

M. Mark Scholz: Je dirais que, comparativement au reste du monde, le bassin canadien n'a pas été aussi performant que le bassin américain ou d'autres bassins internationaux. Vous avez raison.

M. Pat Kelly: En ce qui a trait à la réduction des émissions, est-il donc juste d'affirmer que la fuite de carbone est un facteur important à prendre en considération dans les politiques? Autrement dit, lorsqu'une activité est simplement transférée d'un pays à l'autre, nous ne réduisons pas les émissions de gaz à effet de serre ou nous ne contribuons pas à leur réduction à l'échelle mondiale. En fait, nous ne faisons que nuire à l'économie canadienne.

M. Mark Scholz: Eh bien, j'ajouterais que, comme nous n'avons pas autant d'investissements au Canada...

Soyons très francs: les Canadiens sont, en grande partie, les innovateurs des technologies qui nous aideront à réduire les émissions. Songeons notamment à la technologie bicarburant, qui nous permet d'utiliser du gaz naturel et du diesel dans nos moteurs, et à l'électrification de nos plateformes grâce à l'énergie marémotrice, grâce à laquelle nous n'émettons aucune émission de niveau 1. Nous pouvons aussi alimenter nos plateformes directement à partir du réseau électrique.

L'autre exemple que je peux vous donner est celui de la technologie canadienne de fond de puits, qui nous a permis d'accroître notre productivité en matière d'efficacité et d'optimisation du forage. De façon générale, il y a 10, 15 ou 20 ans, il fallait 40 jours pour forer un puits; aujourd'hui, nous pouvons le faire en 10 jours. Du point de vue des émissions, cela représente une réduction de 75 % de l'ensemble des émissions. Il s'agit d'une technologie canadienne que nous voulons construire ici même, dans notre pays.

M. Pat Kelly: C'est une très bonne nouvelle. Toutefois, si la technologie canadienne fait partie de la solution pour améliorer l'efficacité et réduire les émissions, mais que nous faisons fuir les investissements vers d'autres pays, cela ne nous aidera pas à atteindre nos objectifs ou à soutenir notre économie.

Il ne me reste que très peu de temps...

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: ... alors je vais poser ma dernière question, qui s'adresse à M. Goodman.

Pouvez-vous nous parler, monsieur, de la norme sur les combustibles propres et de ses répercussions sur les consommateurs et l'industrie?

• (1705)

M. Tristan Goodman: Bien sûr, je peux répondre rapidement avant que le président cède la parole au prochain intervenant.

Les normes sur les combustibles propres ne manquent pas d'offrir des possibilités. Ces normes continueront de susciter un grand débat. La plupart des innovations dont parlait M. Scholz ont de nombreuses applications dans ce domaine. Quant aux répercussions sur les Canadiens, la question du revenu disponible fait l'objet de débat, mais il ne fait aucun doute qu'il y aura certains changements, du point de vue du secteur pétrolier et gazier, ainsi que des défis liés à la mise en œuvre.

Je vous remercie.

Le président: Merci à tous pour ce tour de table.

Nous passons à M. McLeod. Vous disposez de six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins de leur présence aujourd'hui. C'est une discussion fort intéressante.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la mairesse de Yellowknife. C'est bien de recevoir, de temps à autre, une personne du Nord.

J'ai écouté attentivement vos recommandations, notamment celle concernant la taxe sur l'essence... Dans le budget de 2019, le gouvernement a doublé, en une seule fois, le transfert de la taxe sur l'essence. Pourriez-vous nous dire en quoi cela a aidé Yellowknife? L'ajout d'un tel supplément dans le budget de 2021 favoriserait-il les plans d'infrastructure de la ville?

Mme Rebecca Alty: Je vous remercie de la question.

Oui. Nous sommes vraiment reconnaissants de ce supplément.

Nous avons beaucoup de choses de prévues dans notre plan d'immobilisations. Il n'est pas question ici de ces projets séduisants dont tous les contribuables aiment parler. Il s'agit plutôt de projets concernant notre étang d'épuration, l'évacuation des boues et la gestion des déchets. Ces travaux coûtent cher; par exemple, quand nous parlons de créer, d'ici 2023, une nouvelle cellule pour notre installation de traitement des déchets, c'est un projet de 4,5 millions de dollars pour une ville de 20 000 habitants. Il s'agit donc d'une infrastructure importante que nous devons maintenir.

À cela s'ajoute notre canalisation d'eau sous-marine, qui nous permet d'avoir de l'eau potable. Il y a la mine Giant, un héritage toxique que le gouvernement fédéral s'efforce de nettoyer en ce moment. Nous devons puiser notre eau plus loin dans le lac, ce qui allonge la distance par rapport à notre usine de traitement des eaux. Le remplacement de cette canalisation sous-marine est un projet de 9 millions de dollars. Cela s'inscrit dans la foulée de tous ces autres grands projets.

Nous prévoyons donc des projets d'immobilisations d'une valeur annuelle de 19 à 45 millions de dollars au cours des 10 prochaines années.

M. Michael McLeod: Je vous remercie.

Je suis bien heureux d'entendre quelqu'un recommander l'augmentation des ressources du gouvernement fédéral pour les revendications territoriales autochtones et les négociations sur l'autonomie gouvernementale. Peut-être même qu'il faut ajouter à cela la nécessité d'un cadre de reconnaissance ou de droits. Je pense que Yellowknife se trouve vraiment dans une situation d'enclavement, étant entourée de tous côtés par des régions faisant l'objet de revendications territoriales. Il serait vraiment utile que nous puissions faire avancer les choses. C'est bon à entendre. J'espère que les gens nous écoutent.

Je voulais vous demander comment la Ville de Yellowknife envisage de répondre à l'appel à l'action n° 21, que vous avez mentionné. Serait-ce par le biais d'un grand centre de santé, de plusieurs petites installations dans le Nord, d'un programme de retour à la terre dans les collectivités ou d'une combinaison de tous ces éléments? Quelle est la vision de votre ville?

Mme Rebecca Alty: D'après les discussions en cours dans le Nord, il y a de multiples façons de procéder. Ici, à Yellowknife, nous avons récemment créé l'Arctic Indigenous Wellness Foundation. Elle en est maintenant à sa troisième ou quatrième année et elle connaît un grand succès, mais elle n'a pas de financement de base. C'est vraiment important.

La santé mentale et la toxicomanie représentent des coûts énormes pour le système de soins de santé, que le gouvernement fédéral appuie dans le cadre du programme des services de santé non assurés. Il s'agit en fait de savoir si vous allez payer pour les conséquences de l'absence de prise en charge de la santé mentale et de la toxicomanie ou si vous voulez agir de manière préventive et essayer de résoudre ces questions avant qu'elles ne deviennent des problèmes d'hospitalisation et de justice pénale.

À mon avis, il est important que la recommandation n° 21 de la Commission de vérité et de réconciliation soit prise en compte. Le rapport en est à sa sixième année de publication. Cette recommandation est absolument nécessaire ici dans les Territoires du Nord-Ouest.

• (1710)

M. Michael McLeod: Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais j'aimerais vous poser une dernière question sur l'Initiative pour la création rapide de logements, dont vous avez parlé.

Je sais que de nombreuses organisations dans les Territoires du Nord-Ouest souhaitent avoir accès à cette initiative. Pourriez-vous dire au Comité comment la Ville de Yellowknife envisage de se prévaloir de ces fonds et de s'en servir, et avez-vous des recommandations à faire pour améliorer le programme?

Aujourd'hui, je viens de recevoir un appel du Sahtu. Les gens de la région disent que nous devons prolonger certains des délais, qui sont serrés. Il faut composer avec les calendriers des routes d'hiver et tout le reste. Vous pourriez peut-être nous en parler un peu.

Mme Rebecca Alty: La municipalité de Yellowknife a quatre idées différentes que nous cherchons à mettre en œuvre. Deux d'entre elles comprennent la transformation de motels en appartements à occupation simple. Une autre idée est un ancien immeuble à bureaux qui est maintenant vacant. Il a 10 étages qui pourraient être transformés en logements. De plus, il y a un bien fédéral, c'est-à-dire un immeuble de 36 appartements à Yellowknife, que le gouvernement fédéral a laissé vide, et nous espérons qu'il pourra être transformé en logements supervisés, parce que le marché locatif de Yellowknife offre suffisamment de possibilités aux employés fédéraux. C'est ce dont dispose la ville de Yellowknife seulement. Le YWCA a également un projet qu'il cherche à développer, et il y a quelques ONG de plus.

L'échéancier est incroyablement serré. Je reconnais que l'idée consiste à obtenir les fonds; cependant, nous sommes tous au beau milieu d'une pandémie, et nous nous efforçons de garder la tête hors de l'eau. Nous relevons un défi en essayant de faire notre travail habituel et de demander ce financement — au lieu de cracher sur un cadeau qu'on nous offre. Donc, la présentation des demandes de financement, puis le respect du calendrier pour réaliser le travail ici, dans le Nord... Yellowknife a la chance de bénéficier d'un accès routier, mais pour une collectivité comme Paulatuk, qui se trouve dans l'océan Arctique, le fait d'apprendre qu'elle obtiendra un financement en mars signifie qu'elle ne pourra pas réaliser son projet avant l'été 2022. À ce stade, la collectivité a déjà dépassé la date limite de l'Initiative pour la création rapide de logements. En réali-

té, il faut reconnaître que toutes les collectivités n'ont pas un accès routier, et même celles qui en ont un doivent avoir accès à suffisamment de main-d'œuvre pour réaliser ces projets, parce que même lorsqu'il s'agit d'une unité modulaire, elle doit être installée sur le terrain à son arrivée. Donc, vous avez toujours besoin de gens de métier.

Je le répète, l'idée est formidable, car nous avons vraiment besoin d'une aide au logement ici, dans le Nord, mais le programme n'a pas été conçu pour aboutir nécessairement à une réussite, parce que nos organisations sont toutes très petites. Le prochain intervenant vient de la collectivité de Lutselk'e, qui dispose seulement d'un effectif gouvernemental restreint. Ils n'emploient pas des travailleurs qui leur permettent de remplir des formulaires compliqués...

Le président: Nous devons en rester là. Je pense que vous envoyez le message selon lequel les décisions doivent être prises bien avant la saison de construction. Nous avons le même problème dans ce que vous appellerez le « Sud ».

Je vais maintenant donner la parole à Gabriel Ste-Marie pendant six minutes.

Je pense que vous vous trouvez dans un bureau à Ottawa.

M. Ste-Marie sera suivi de M. Julian.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord à saluer tous les témoins.

Je tiens aussi à remercier la mairesse de Yellowknife d'avoir fait une partie de son allocution en français. Je lui en suis très reconnaissant.

Mes questions s'adresseront à M. Breton, de Mobilité électrique Canada.

Pourquoi devrait-on hausser le plafond pour l'admissibilité à un rabais dans le cas des camions légers électriques?

M. Daniel Breton: Je vous remercie de votre question, monsieur Ste-Marie.

En fait, la réponse est très simple. Pour le moment, la façon dont les rabais ont été conçus dans le cas des véhicules électriques fait en sorte que seules les voitures sont à peu près admissibles à un rabais fédéral lorsqu'on les achète. Orde plus en plus de gens ont besoin d'un véhicule utilitaire sport, un VUS, ou d'une camionnette, que ce soit pour la famille ou pour le travail. Malheureusement, en raison du prix de ces véhicules, ceux-ci ne sont pas admissibles au rabais fédéral, parce qu'ils demeurent un peu plus chers à l'achat. Qu'ils soient à essence ou électriques, les véhicules plus gros sont toujours un peu plus chers.

Dans le cas des camionnettes et des VUS électriques, la hausse du plafond pour l'admissibilité à un rabais a comme objectif d'assurer une certaine équité régionale, mais aussi une équité à l'endroit des citoyens qui ont besoin de plus gros véhicules.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie de votre réponse.

Je représente la circonscription de Joliette, où bien des gens possèdent une camionnette ou, à tout le moins, ont besoin d'un véhicule doté d'une capacité de remorquage. À l'heure actuelle, aucun de ces véhicules n'est admissible au rabais.

Vous avez abordé cette question dans votre exposé, mais pourriez-vous nous donner plus de détails sur les coûts économiques engendrés par la pollution au Canada?

• (1715)

M. Daniel Breton: Oui. Il y a un an, presque jour pour jour, Santé Canada a publié un rapport sur les coûts économiques globaux de la pollution atmosphérique, qui s'élèveraient à 114 milliards de dollars par année. C'est un chiffre astronomique. Les gens ne réalisent pas à quel point nous sommes entourés par la pollution atmosphérique, dont une portion importante vient des transports. En effet, plus de 50 % des émissions de monoxyde de carbone et d'oxyde d'azote, les NO_x, viennent des transports, et la catégorie des voitures, des camions légers et des camions lourds représente entre 20 % et 30 % de ces émissions, selon le type de véhicule.

Ainsi, si on peut diminuer la pollution atmosphérique en allant vers des véhicules légers et des véhicules lourds électriques, les coûts pourraient aider à créer des emplois dans le domaine de l'électrification des transports. Il y a plusieurs fabricants de véhicules électriques au Canada. Par exemple, il y a Ford et Chrysler, en Ontario. Il y en a en Colombie-Britannique. Il y a New Flyer, au Manitoba. Au Québec, il y a Nova Bus, Girardin et Lion électrique. Il y a donc de nombreuses compagnies.

C'est un aspect de l'intérêt économique.

L'autre aspect, c'est que, en diminuant la pollution atmosphérique, on diminue les coûts en santé de plusieurs dizaines de milliards de dollars. C'est donc un aspect extrêmement important de la transition vers les véhicules électriques.

M. Gabriel Ste-Marie: Vous disiez qu'en raison de la pollution atmosphérique, les gens allaient développer des maladies ou des complications. Le chiffre de 114 milliards de dollars mentionné par Santé Canada, qui est très impressionnant, représente les coûts supplémentaires associés au système de santé. Par exemple, une personne ayant un logement sur le boulevard Saint-Joseph, à Montréal, qui respire les émissions du trafic risque de développer des maladies, et cela est chiffré.

Au Québec, il y a une loi zéro émission. Si le Canada s'inspirait d'une telle loi et qu'il s'engageait à en adopter une d'ici 2030, selon vous, quelles seraient les retombées économiques positives de cette mesure en matière d'emplois et de revenus?

M. Daniel Breton: Dans un autre rapport que nous avons publié, nous avons fait un calcul pour savoir quel serait le résultat si le Canada s'inspirait de la Colombie-Britannique, où une loi zéro émission vient d'être présentée, comme il y en a au Québec, en Californie et dans de plus en plus d'administrations en Amérique du Nord et dans le monde.

Le calcul que nous avons fait concernait l'augmentation des revenus des entreprises de services publics, comme Hydro-Québec, BC Hydro et SaskPower. On parle de la vente d'électricité, de la vente de bornes de recharge, de la vente d'infrastructures et des travaux de construction, entre autres. En 2030, cela représenterait de 250 000 à 300 000 emplois supplémentaires, selon une étude de Clean Energy Canada. Pour ce qui est des revenus, d'ici 2030, cela pourrait atteindre 190 milliards de dollars liés à l'électrification des transports.

Voilà ce qu'est prendre le virage vers l'électrification des transports. Il ne s'agit pas seulement d'acheter des véhicules électriques. Nous avons mis sur pied une coalition pour voir quelle serait la

chaîne de production des véhicules électriques, en commençant par les mines et les matières premières et en allant jusqu'à l'assemblage et à la recherche-développement, partout au Canada. Cela signifie qu'on crée un tout nouveau créneau, une toute nouvelle spécialité, où les Canadiens peuvent être des leaders mondiaux.

À cet égard, nous avons énormément d'atouts, c'est-à-dire des centres de recherche de pointe. Il y a l'Université Dalhousie, par exemple, avec Jeff Dahn. Au Québec, il y a l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, l'IREQ, avec Karim Zaghib. Ensuite, il y a l'Automotive Parts Manufacturers' Association, ou APMA, qui a mis sur pied un centre de recherche et qui a présenté un prototype, le modèle Arrow.

Le Canada a donc énormément d'atouts, qu'il s'agisse de ses matières premières, de ses connaissances, de ses universités ou de sa capacité de production. On pourrait créer un tout nouveau segment où le Canada pourrait être un chef de file.

[Traduction]

Le président: Monsieur Ste-Marie, nous allons devoir nous arrêter ici, étant donné que le temps qui nous était imparti est écoulé.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: M. Falk et M. Poilievre se partageront le prochain temps de parole.

Monsieur Julian, vous avez la parole.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être avec nous aujourd'hui. Nous espérons certainement que vous et vos proches resterez en sécurité et en bonne santé pendant cette pandémie.

Mairesse Alty, j'aimerais commencer par vous interroger. Vous avez confirmé les témoignages que nous ont apportés antérieurement des personnes comme le maire Coté de la ville de New Westminster et le maire Hurley de la ville de Burnaby à propos de l'incidence globale de la pandémie sur les services municipaux. Je vous en remercie.

J'ai trois questions à vous poser précisément au sujet du problème de logement, car c'est un sujet de premier plan ici, dans la vallée du bas Fraser de la Colombie-Britannique. Nous constatons tout simplement une augmentation du nombre de sans-abri, étant donné que la pandémie aggrave un grand nombre des conditions socio-économiques qui existaient avant elle.

Vous avez mentionné qu'il y a un immeuble appartenant au gouvernement fédéral qui compte 36 appartements et qui, si je comprends bien, est vide. J'aimerais savoir depuis combien de temps cet immeuble fédéral est vide, parce que, manifestement, 36 appartements sont un début important en matière de logement. Vous avez parlé d'une augmentation substantielle du financement, et je suis entièrement d'accord avec vous. En fait, 7 milliards de dollars semblent être un premier pas très important, car l'Initiative pour la création rapide de logements ne répond en aucune façon à l'énorme demande créée par des centaines de milliers de familles des quatre coins du pays.

Quelle est l'incidence du manque de logements à Yellowknife à l'heure actuelle, et quelles seraient les répercussions d'un programme de 10, 15 ou même 20 milliards de dollars qui entamerait le processus de construction de logements abordables à l'échelle nationale?

Je soulève cette question parce que, comme vous le savez probablement, le gouvernement de la Colombie-Britannique a construit plus de logements que toutes les autres provinces réunies, y compris le gouvernement fédéral, en passant simplement à la mise en place de logements modulaires, pour garantir que des logements abordables sont achetés et mis en place.

Quel effet cela aurait-il si le gouvernement fédéral prenait vraiment ses responsabilités et investissait des dizaines de milliards de dollars en vue de garantir que des logements sont disponibles pour tous ceux qui en ont besoin?

• (1720)

Mme Rebecca Alty: Il s'agit des Aspen Apartments. C'est un immeuble de 36 appartements qui est vide depuis 2019. Ils cherchaient à le transférer à une ONG locale, mais vu la façon dont le programme de transfert fonctionne, l'ONG allait devoir inscrire dans ses livres comptables un passif de 4,5 millions de dollars. Pour l'ONG, ce n'était tout simplement pas possible, car cela allait avoir des répercussions sur ses limites d'emprunt. Ce transfert n'a donc pas eu lieu. Puis la COVID a frappé, et le gouvernement fédéral a transféré le bien au gouvernement territorial pour qu'il l'utilise immédiatement, de mars 2020 à mars de l'année suivante. Après cela, nous demandons au gouvernement fédéral d'envisager de le transférer à nouveau à une ONG locale et de ne pas l'utiliser à nouveau pour loger des employés fédéraux, car notre marché privé est suffisant et les employés fédéraux gagnent assez d'argent pour louer des logements privés.

En ce qui concerne le sans-abrisme et le besoin de logements abordables et supervisés, nous étions confinés en raison de la COVID. Les personnes qui ne faisaient pas partie de votre ménage n'étaient pas censées vous rendre visite. Par conséquent, bon nombre des itinérants cachés sont devenus vraiment évidents, car ils n'étaient plus invités à coucher chez des amis ou des parents, dans une ronde incessante. C'est la raison pour laquelle il faut augmenter le nombre de places dans les refuges. L'inquiétude, c'est que, si une transmission communautaire devait survenir à Yellowknife, comme cela s'est produit au Nunavut — à Arviat où les ménages comptent 10 personnes ou plus —, le nombre de cas pourrait soudainement monter en flèche en quelques jours. Ces mesures sont donc très importantes.

Il est difficile d'obtenir ces chiffres, parce que les gens se placent dans des situations vulnérables en raison du sans-abrisme caché, des gens qui restent avec des amis et des parents et des dangers qui en découlent. Le logement est vraiment important, et il y a 15 familles sur la liste des gens qui attendent d'obtenir un logement. Cela signifie que les enfants de ces familles ne peuvent pas recevoir une bonne éducation et bénéficier de la stabilité dont ils ont besoin pour contribuer à l'économie à l'avenir.

Je pense que nous savons tous cela, partout au pays.

Le président: Monsieur Julian, il s'agit de votre dernière question.

[Français]

M. Peter Julian: J'aimerais poser une question à M. Breton.

Monsieur Breton, je suis content de vous revoir.

Certains pays ont bien réussi la transition vers les véhicules électriques. Je pense notamment à la Norvège, où plus de la moitié des nouvelles voitures qui sont achetées sont des voitures électriques.

Qu'est-ce que le Canada pourrait apprendre d'autres pays qui ont réussi à faire cette transition?

• (1725)

M. Daniel Breton: Je vous remercie, monsieur Julian, de la question. Je suis aussi très heureux de vous revoir.

Les leaders dans le monde sont des pays qui ont fait en sorte de mettre en place les paramètres voulus pour favoriser le développement de véhicules électriques. Ils ont encouragé l'achat de tels véhicules de diverses manières, notamment en offrant des rabais et en déployant des infrastructures pour ces véhicules, comme des bornes de recharge, un peu partout sur le territoire.

Il y a également des façons de décourager l'acquisition de véhicules polluants, en recourant, par exemple, au mécanisme du bonus-malus. La Norvège est extrêmement sévère à cet égard. Ce pays impose aux acheteurs de véhicules polluants des taxes pouvant aller jusqu'à 150 % du coût d'acquisition. Nous n'irons probablement jamais jusque là, en Amérique du Nord, mais nous pouvons certainement nous inspirer de lois portant sur les véhicules zéro émission qui ont été adoptées ailleurs dans le monde, comme en Californie. Son gouvernement a mis en vigueur une loi zéro émission il y a déjà 30 ans, et cet État est devenu le leader en Amérique du Nord quant à l'acquisition de véhicules électriques.

La réglementation est importante, mais la sensibilisation du public est aussi un élément essentiel. Il faut expliquer aux gens comment fonctionnent les véhicules électriques, car il y a beaucoup de désinformation et toutes sortes de préjugés à leur sujet.

J'habite à la campagne, sur une île, et je peux vous dire que je n'ai aucun problème pour me rendre à Toronto, à Ottawa, en Gaspésie ou à New York en voiture électrique. C'est faisable aujourd'hui, et la technologie évolue de façon extrêmement rapide à ce chapitre.

[Traduction]

Le président: Merci à tous.

À la suite de MM. Falk et Poilievre, Mme Dzerowicz et M. Fraskatos se partageront un temps de parole.

Monsieur Falk, la parole est à vous.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur Easter.

Je tiens à remercier tous les membres du groupe de témoins des exposés qu'ils ont donnés au Comité aujourd'hui. Ils ont été très intéressants, et c'est toujours une joie d'apprendre quelque chose de nouveau.

Monsieur Goodman, au cours de votre exposé, vous avez parlé des puits abandonnés et orphelins, et vous les avez également mentionnés dans votre mémoire. Votre mémoire fait allusion aux 1,72 milliard de dollars que l'industrie a reçus du gouvernement pour s'occuper de certains de ces puits, mais il indique qu'il y a encore un manque à gagner de 70 milliards de dollars pour répondre à la nécessité de remettre en état ou de fermer ces puits.

Qui est responsable de ce travail?

M. Tristan Goodman: Merci beaucoup.

L'industrie est chargée de ce travail, et nous nous en approprions la responsabilité. Nous sommes reconnaissants au gouvernement fédéral de son programme visant à aider les travailleurs canadiens à réintégrer la population active. Je pense que le gouvernement fédéral a pris de bonnes décisions pour aller de l'avant à cet égard.

Merci.

M. Ted Falk: En ce qui concerne l'écart entre les près de deux milliards de dollars dont vous disposez et les 70 milliards de dollars qui seraient encore nécessaires, avez-vous une idée d'où ces fonds pourraient provenir, ou de la manière dont nous pourrions combler cet écart? Je constate, comme vous l'avez mentionné dans votre dernière réponse, que c'est une question de création d'emplois, en plus d'être une question de bonne gestion et de responsabilité sur le plan environnemental.

M. Tristan Goodman: Premièrement, ces chiffres sont en fait assez difficiles à calculer. Qu'il s'agisse de 70 milliards de dollars ou de moins, cela n'a pas vraiment d'importance. Je ne vais pas préciser le chiffre, car il dépend en fait de la façon dont on le considère. Je peux dire que l'industrie a déployé des efforts supplémentaires à cet égard. Je pense qu'elle a reconnu que les investisseurs s'attendent à ce qu'elle fasse ce travail. Les Canadiens s'attendent à ce qu'elle le fasse, et un vaste engagement a été pris en ce sens.

Je peux également dire que les gouvernements provinciaux... la façon dont ils ont agi récemment en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta a consisté à mettre en place de nouvelles politiques et de nouvelles procédures, qu'il s'agisse d'échéanciers ou d'objectifs en matière de pourcentage des dépenses. Ce sont des politiques qui conviennent, surtout en ce moment alors que les prix sont faibles. À mesure que les prix se redresseront, l'industrie devrait consacrer plus d'argent et plus d'efforts à cette tâche. C'est un engagement que l'industrie a pris.

M. Ted Falk: L'industrie dispose-t-elle réellement d'une réserve de fonds? Est-ce quelque chose que quelqu'un administre pour ses membres? L'association s'en occupe-t-elle, ou les entreprises et les propriétaires de puits doivent-ils prendre cette disposition?

M. Tristan Goodman: C'est un peu des deux. En général, ces programmes prennent deux formes. Les politiques prennent différentes formes, mais elles sont relativement simples. En gros, c'est comme les revenus de votre ménage: quels sont les actifs qui entrent, et quels sont les passifs qui y sont associés? C'est ce qu'on appelle le ratio actif/passif. Ensuite, l'industrie soutient avec ses fonds, de l'ordre de centaines de millions de dollars, toute entreprise qui est en difficulté financière et qui n'est pas en mesure de faire face à ses dettes. Cet argent est versé dans ce que l'on appelle le fonds concernant les puits orphelins, et l'industrie assume alors ces coûts. Ces fonds sont tous administrés de manière légèrement différente, mais ils mettent tous en œuvre le même processus de base. Je dois mentionner qu'en tant qu'ancien membre d'un organisme de réglementation de l'énergie, j'ai de grandes compétences en matière de mise en œuvre de ces programmes.

• (1730)

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Nous allons maintenant passer à M. Poilievre, ou nous reviendrons peut-être à vous, monsieur Falk.

Monsieur Poilievre, la parole est à vous.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Merci beaucoup.

J'ai en main la demande mondiale de pétrole pour 2019. Il s'agit évidemment d'un chiffre antérieur à la COVID, mais il s'élevait à 100 millions de barils par jour, ce qui représente une augmentation par rapport aux cinq années précédentes et ce qui contredit l'idée fautive selon laquelle le pétrole est désormais une chose du passé. En fait, l'Agence internationale de l'énergie prévoit, pour les décennies, à venir une demande continue d'au moins 60 millions de barils par jour. Là encore, du pétrole sera produit. La question est de savoir par qui? En Amérique du Nord, alors que l'industrie pétrolière canadienne a été décimée au cours des cinq dernières années, la production a doublé au sud de notre frontière. Nous voyons plus d'argent investi et plus d'emplois créés dans des secteurs des États-Unis moins respectueux de l'environnement, alors que nous déclinons nous-mêmes notre industrie. Est-ce que l'un ou l'autre des témoins de l'industrie pétrolière et gazière serait prêt à formuler des observations sur la façon dont nous traitons nos propres intérêts économiques nationaux, en poussant la production de pétrole et de gaz hors de notre pays vers des États moins respectueux de l'environnement?

Le président: Nous allons prendre le temps d'entendre les deux...

M. Tristan Goodman: Je peux certainement formuler des observations à ce sujet, mais si vous n'y voyez pas d'inconvénients, monsieur le président, je demanderais peut-être à M. Scholz s'il souhaite être le premier à s'exprimer.

Le président: Oui, M. Scholz prendra la parole en premier, et il sera suivi de M. Goodman.

Monsieur Scholz, soyez plutôt bref si vous le pouvez.

M. Mark Scholz: Je suis d'accord. En fin de compte, peu importe les prévisions que vous examinez, même si certaines prévisions sont très différentes les unes des autres, en fonction des différentes politiques déclarées. Le fait est que le monde va consommer plus d'énergie. Je sais qu'en tant que Canadiens, nous nous sommes engagés à nous pencher très sérieusement sur le changement climatique. Cependant, le fait est que si nous nuisons à l'industrie, c'est-à-dire à l'industrie pétrolière et gazière et au secteur des services qui en fait partie, nous ne pourrions pas bâtir un secteur de l'hydrogène ou un secteur de l'énergie géothermique, bénéficier d'une industrie pétrochimique solide et faire également face à la demande croissante d'énergie de notre pays. Nous devons être très pragmatiques dans notre approche et veiller à ce que nos industries pétrolières et gazières existantes soient durables à long terme, non seulement pour qu'elles puissent fournir ces produits aux Canadiens, mais aussi pour qu'elles puissent les vendre à l'échelle internationale. Nous pouvons nous procurer du pétrole auprès des Canadiens, des Saoudiens ou des Iraniens. Je pense que la plupart des Canadiens préféreraient acheter un produit canadien.

Le président: Monsieur Goodman, vous disposez de 30 secondes pour répondre à la question.

M. Tristan Goodman: Absolument, monsieur le président. Merci.

Monsieur Poilievre, je vous remercie de votre question. De plus, c'est bon de vous revoir.

L'Agence internationale de l'énergie que vous avez citée est le modèle de référence. Elle prévoit que nous assisterons à une augmentation de la consommation d'énergie dans son ensemble, y compris les énergies renouvelables, soit dit en passant, un secteur dans lequel un certain nombre de compagnies pétrolières et gazières commencent à pénétrer. Je pense que l'avenir offrira de grandes possibilités aux Canadiens dans l'ensemble du secteur énergétique. Une énergie n'empêche pas l'autre. Je crois cependant que nous devons veiller à ce que des capitaux étrangers entrent au Canada afin d'être en mesure d'investir dans toutes les sources d'énergie.

Merci.

Le président: Je vous remercie.

Les prochains témoins sont Mme Dzerowicz et M. Fragiskatos.

Madame Dzerowicz, vous commencerez.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier sincèrement tous les témoins pour leurs exposés excellents et cruciaux.

Je ne dispose que de deux minutes et demie, alors je peux interroger seulement l'un d'entre vous. Hélas, puisque M. Julian a soulevé les mêmes questions que celles que je souhaitais poser à M. Breton sur les véhicules électriques, je me tournerai plutôt vers M. Scholz.

Monsieur Scholz, alors que M. Kelly vous questionnait — attribuant essentiellement à la politique libérale des six dernières années ce qui se passe dans le secteur pétrolier —, j'ai profité de ces six minutes pour faire une recherche rapide. J'y ai découvert que de nombreux investisseurs étrangers délaissent le secteur canadien des sables bitumineux au Canada en raison de son coût élevé et de sa haute teneur en carbone. Non seulement les coûts sont élevés au Canada, mais on y produit aussi du pétrole de qualité inférieure. Sans compter les difficultés d'ordre réglementaire, les enjeux interprovinciaux et la capacité insuffisante des pipelines. En outre, les sociétés déjà présentes au pays n'investissent pas suffisamment de capitaux.

En dépit de tout cela, vous avez, à mon avis, soulevé des points très intéressants et importants. Une transition s'opère: nous nous dirigeons vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous voulons bien entendu nous assurer une transition vers une énergie renouvelable et propre et des technologies propres. Vous vous êtes entre autres interrogés sur les règles d'engagement qui s'appliqueront à l'avenir. J'estime qu'il s'agit d'une question légitime, alors j'aimerais bien que vous précisiez ce qui, selon vous, manque de clarté à cet égard.

• (1735)

M. Mark Scholz: Je crois qu'il y a beaucoup d'incertitudes en ce moment. Je ne vous donnerai que l'exemple du projet de loi C-69. Vous avez soulevé le fait que l'infrastructure de pipelines fait cruellement défaut au Canada et qu'elle continuera à être nécessaire ici. Cela m'a fait penser à ce que Chris Bloomer, le président et directeur général de l'Association canadienne des pipelines d'énergie, a dit. Selon son association et lui, il est peu probable qu'un promoteur soit prêt à se soumettre au processus prévu dans le projet de loi C-69 afin de construire un autre pipeline au Canada. Je ne suis pas un expert en pipelines, mais selon d'autres sources que j'ai consultées, l'industrie estime que le projet de loi C-69 contient de nombreux aspects problématiques.

Je crois que l'industrie a travaillé très fort pour présenter certaines modifications qui rendraient le projet de loi réalisable, mais en vain. À mon avis, le projet de loi C-69 fait encore problème. Beaucoup d'incertitudes demeurent quant aux normes sur les combustibles propres et comment elles finiront par être mises en œuvre.

Au bout du compte, lorsque j'affirme que nous devons avoir une meilleure idée de ce à quoi ressembleront les balises, ce que je veux vraiment connaître, c'est le cadre réglementaire dans lequel nous opérerons. Je pense que l'industrie et le gouvernement doivent vraiment travailler main dans la main pour veiller à ce qu'au moment de fixer les objectifs d'émissions, on ne jette pas le bébé avec l'eau du bain et qu'on collabore plutôt avec les industries. En définitive, c'est grâce à ces dernières qu'il sera possible d'atteindre certains de ces objectifs ambitieux à long terme.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Fragiskatos, la parole est à vous.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question est pour la mairesse Alty.

Madame la mairesse, je viens du Sud du Canada, tout en bas, plus précisément de London, en Ontario. Je crois néanmoins que nous pouvons tous en apprendre beaucoup du Nord canadien. Je vous remercie du travail que vous accomplissez en tant que mairesse.

Dans votre témoignage, vous avez parlé avec éloquence de l'importance des centres de santé, non seulement sur le plan culturel pour les Autochtones, mais aussi sur le plan de la guérison même.

À London, il y a une organisation qui a très hâte qu'un centre de santé soit construit dans la communauté avec l'aide du gouvernement fédéral. Pourriez-vous nous en dire davantage sur l'importance de ces centres? Vous nous avez fait part de votre point de vue en tant que mairesse, mais je crois qu'il y a des leçons générales à en tirer.

Mme Rebecca Alty: Les résidents qui fréquentent les autres centres me disent entre autres qu'ils sont structurés de sorte qu'il faut appeler pour prendre un rendez-vous avec un conseiller et que le rendez-vous dure une heure, peu importe où se trouve la personne dans son cheminement. Une personne peut donc révéler un traumatisme terrible qu'elle a subi et se faire dire: « Votre temps est écoulé. Au revoir. » On vous montre la porte, mais « fixons un autre rendez-vous ».

À l'inverse, la Fondation pour le bien-être des autochtones de l'Arctique est présente et aide les gens à se remettre de leur traumatisme. Elle n'a pas une structure rigide qui flanque à la porte les gens quand leur temps est écoulé. La méthode employée par la Fondation s'est avérée extrêmement bénéfique. Par exemple, un résident buvait dans la rue depuis plusieurs années; il s'est rendu à la Fondation seulement pour siroter un thé et manger quelque chose. Il n'a subi aucune pression pour parler. L'attitude du personnel était: « Quand vous serez prêt, vous pourrez vous confier; nous serons là pour vous. » Il n'est jamais parti. Il est resté et a assuré la sécurité du camp. C'est ce qui l'a aidé à arrêter de boire. Ensuite, il a pu se faire traiter avant de revenir et de continuer à travailler là-bas.

L'autre aspect positif, c'est que cela permet réellement aux aînés de transmettre le savoir traditionnel à la nouvelle génération de sorte qu'il continuera d'être enseigné pendant des années encore. Il y a eu tellement de grandes réussites. Il s'agit tout simplement d'un organisme citoyen qui ne dispose actuellement d'aucun financement de base. Il lutte pour continuer à opérer année après année.

Le président: Je dois vous interrompre.

J'aimerais seulement que M. Scholz clarifie quelques points.

Vous avez dit que le gaz naturel continuera de se développer et que le Canada détient le profil à plus faibles émissions du monde. Ces données se trouvent-elles dans votre mémoire initial, M. Scholz? Sinon, pourriez-vous nous le remettre?

Ma deuxième question porte sur les puits géothermiques, que vous avez mentionnés. Je connais très bien les puits géothermiques en Islande. Est-ce la même chose au Canada? De quoi parle-t-on?

• (1740)

M. Mark Scholz: Pour répondre à votre première question, ces statistiques proviennent en fait du gouvernement de la Colombie-Britannique. Je peux les retrouver pour vous. Elles sont bien documentées et elles montrent essentiellement comment le Canada a de loin le profil à plus faibles émissions de carbone, depuis l'étape du développement jusqu'au transport. C'est pourquoi je crois que le gaz naturel liquéfié offre au Canada des débouchés si énormes en matière d'exportation.

Pour ce qui est de votre autre question, vous parliez de quelque chose en Islande. Je suis désolé, je n'ai pas compris.

Le président: L'Islande utilise aussi des puits géothermiques, pour presque tout.

Est-ce un modèle semblable? Est-ce que c'est ce dont vous parliez? Sinon, qu'est-ce que c'est?

M. Mark Scholz: Je ne connais pas bien l'Islande. C'est une industrie vraiment naissante au Canada. À l'heure actuelle, nous faisons partie en fait d'une alliance géothermique en réel partenariat avec un certain nombre de groupes environnementaux, et nous tentons de déterminer les possibilités de cette industrie. Nous nous trouvons donc vraiment à l'avant-garde.

À mon avis, peu de personnes comprennent bien le plein potentiel dont nous disposons. C'est pourquoi l'appui du gouvernement est nécessaire pour que nous puissions réellement évaluer si cette industrie pourrait être viable.

C'est semblable à ce que nous avons connu il y a 20 ans avec les sables bitumineux, alors que notre pays les a vus comme une occasion en or, un intérêt national. La même chose pourrait se produire avec la géothermie.

Le président: Je vous remercie.

Je sais que c'est en Islande que les coûts d'électricité sont les plus faibles du monde, et c'est grâce à l'énergie géothermique.

Je suis conscient que nous sommes toujours pressés par le temps au sein de ce comité, et je tiens à remercier les témoins des renseignements précieux qu'ils ont fournis. Nous leur sommes reconnaissants de cette information de même que des mémoires qu'ils nous ont soumis en août. Quiconque a d'autres renseignements à fournir peut les transmettre au greffier.

Sur ce, la séance est suspendue et nous nous tournerons vers le prochain groupe de témoins.

• (1740)

(Pause)

• (1740)

Le président: La séance est ouverte.

Bienvenue à la séance n° 12 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Comme vous le savez, nous menons les consultations prébudgétaires de 2021. Je m'arrête là et passe directement aux déclarations des témoins.

Si vous pouviez limiter vos déclarations à cinq minutes environ, nous vous en saurions gré puisque nous disposons de très peu de temps ce soir.

Nous commencerons avec Manuel Arango, directeur de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Manuel, vous avez témoigné devant nous à maintes reprises. La parole est à vous.

M. Manuel Arango (directeur, Politique et défense des intérêts, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada): Merci beaucoup, monsieur Easter.

Je suis ravi de participer à la réunion d'aujourd'hui à distance pour présenter les priorités de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC en ce qui concerne le budget fédéral de 2021.

Le premier sujet que je vais aborder est le régime d'assurance-médicaments. La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC souhaite que des mesures concrètes soient prises pour mettre en œuvre un programme d'assurance-médicaments national et universel. Avant la pandémie, 7,5 millions de personnes au Canada avaient une couverture insuffisante pour les médicaments sur ordonnance ou absolument aucune couverture. De plus, 16 % des Canadiens se sont privés de médicaments pour des maladies cardiaques, pour le cholestérol ou pour l'hypertension en raison du coût. En mars et avril, quelque 3 millions de personnes ont perdu leur emploi. Par conséquent, il est très probable que beaucoup de Canadiens n'aient plus accès à un régime d'assurance-médicaments offert par l'employeur.

Le chômage lié à la pandémie a touché de façon disproportionnée les femmes, les immigrants récents et les personnes racialisées. Les femmes se trouvent souvent dans des situations de travail plus précaires, notamment dans des postes à temps partiel qui n'offrent pas de régime d'assurance-médicaments.

Comme la pandémie en a fourni une autre preuve, le système disparate au Canada, qui est composé de 100 régimes d'assurance-médicaments publics et de 100 000 régimes privés, n'offre pas un soutien approprié en période difficile.

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC s'est réjouie que le dernier discours du Trône et l'énoncé économique de l'automne incluent l'engagement à mettre en œuvre un programme d'assurance-médicaments national. De plus, à ce que j'ai compris, le premier ministre, à la suite de la rencontre des premiers ministres d'aujourd'hui, a réitéré son engagement et indiqué qu'il travaille avec les provinces afin de mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments.

Nous pressons le gouvernement de mener des consultations auprès de ces provinces qui sont prêtes à collaborer afin d'établir une liste préliminaire commune des médicaments essentiels idéalement d'ici juillet 2021 ou au plus tard d'ici janvier 2022, comme il est indiqué dans le rapport Hoskins. Nous exhortons également le gouvernement à prévoir 3,5 milliards de dollars dans le budget de 2021 pour soutenir le lancement du régime. Ce chiffre se trouve aussi dans le rapport Hoskins.

Passons au deuxième sujet. Alors que le gouvernement fédéral cherche de nouvelles façons de générer des recettes, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC recommande la mise en place d'un droit de licence pour les fabricants de tabac et l'introduction d'une taxe fédérale sur les produits de vapotage. Un droit de licence pourrait engendrer 66 millions de dollars en recettes annuelles et serait un moyen d'assurer que les compagnies de tabac paient leur juste part pour couvrir les frais associés aux mesures antitabac et aux maladies liées au tabagisme au Canada. En ce qui concerne le vapotage chez les jeunes, nous savons tous qu'une nouvelle génération de jeunes développe une dépendance à la nicotine. La recherche montre que l'imposition d'une taxe est l'un des leviers les plus puissants pour prévenir le vapotage chez les jeunes. La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse imposent déjà une taxe sur les produits de vapotage, alors que des provinces comme l'Ontario demandent au gouvernement fédéral d'instaurer une taxe qui s'appliquerait partout au pays. Nous demandons au gouvernement fédéral d'introduire une taxe à valeur ajoutée d'au moins 20 % sur les produits de vapotage afin de les rendre moins accessibles et abordables pour les jeunes.

Le troisième sujet porte sur les organismes de bienfaisance canadiens dans le domaine de la santé, qui continuent à demander des investissements du fédéral pour soutenir leur rétablissement. L'arrivée de la pandémie a mené à une explosion de la demande pour les services offerts par ces organismes de la part des personnes atteintes de maladies chroniques, comme les maladies du cœur et l'AVC. En même temps, les revenus tirés des collectes de fonds ont diminué de moitié dans l'ensemble du secteur.

Si la Subvention salariale d'urgence du Canada nous a aidés à garder un certain nombre d'employés, d'autres mesures comme le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire n'ont pas été vraiment accessibles pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC et beaucoup d'autres organismes de bienfaisance. En novembre, la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé a répété sa demande d'aide auprès du gouvernement fédéral. Nous cherchons collectivement à obtenir 131 millions de dollars sur deux ans pour soutenir les personnes atteintes d'une maladie au Canada, y compris 28 millions de dollars pour répondre aux demandes accrues de soutien au patient et 101 millions de dollars pour protéger les investissements dans la recherche qui sauve des vies.

Enfin, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC demande aussi au gouvernement de renouveler le financement fédéral de l'Initiative de recherche sur la santé cardiaque et cérébrale des femmes. Cette initiative de la Fondation a une importance capitale en raison des lacunes importantes dans le diagnostic, le traitement et le rétablissement des femmes. Cette situation s'explique en partie par le fait que les recherches sur les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux ont été menées exclusivement sur des hommes pendant des décennies. Le budget de 2016 prévoyait un investissement de 5 millions de dollars sur cinq ans dans notre initiative de recherche sur les femmes. Ce programme a permis de financer 26 projets de recherche dans tout le Canada et de créer un ré-

seau de recherche reliant plus de 200 personnes de partout au pays. Nous voulons obtenir un engagement renouvelé et renforcé de la part du gouvernement fédéral pour étendre ce travail essentiel.

• (1745)

Pour conclure, nous demandons au gouvernement fédéral de donner suite aux engagements qu'il a pris dans la plateforme électorale de 2015, le budget fédéral de 2019 et plusieurs lettres de mandat à des ministres de la Santé en mettant en œuvre des règlements sur l'étiquetage sur le devant des emballages et des restrictions sur la publicité d'aliments malsains pour les enfants.

Merci.

• (1750)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Nitah de l'Indigenous Leadership Initiative.

M. Steven Nitah (conseiller principal, Indigenous Leadership Initiative): Bonjour à tous.

Je vous remercie de m'avoir invité à présenter aujourd'hui les demandes budgétaires pour soutenir les mesures de conservation dirigées par les Autochtones et l'initiative des gardiens autochtones.

Je m'appelle Steven Nitah. Je suis un représentant de l'Indigenous Leadership Initiative, qui aide les nations autochtones à respecter notre responsabilité culturelle de prendre soin des terres et des eaux, essentiellement de protéger la pérennité de la vie.

L'Indigenous Leadership Initiative a remis un mémoire à ce comité dans le cadre des consultations prébudgétaires plus tôt cette année. Notre organisme joue un rôle de premier plan unique pour faire avancer les mesures de conservation dirigées par les Autochtones. Nous soutenons directement des dizaines de Premières Nations pour les aider à atteindre leurs objectifs de conservation. Nous sommes une importante voix nationale pour créer un mouvement et établir un consensus au sein des scientifiques, des groupes de conservation et des universitaires, notamment au moyen du Partenariat de conservation par la réconciliation...

Le président: Monsieur Nitah, je dois vous interrompre un instant.

La greffière ou une autre personne va vous aider à connecter le bon microphone. Les interprètes n'arrivent pas à bien vous entendre.

Madame Lukyniuk, ou la personne qui peut l'aider, allez-y.

La greffière: Monsieur Nitah, on me dit que vous pourriez ne pas avoir sélectionné le bon microphone.

Au bas de l'application Zoom, il y a une icône de microphone et une flèche qui pointe vers le haut. En cliquant sur la flèche, on peut sélectionner un microphone.

Pouvez-vous approcher le microphone de votre bouche lorsque vous parlez? Nous verrons si le son est meilleur ainsi.

M. Steven Nitah: C'est ce que je vais faire.

Le président: Nous allons essayer cette façon de faire. Le son semble un peu meilleur, monsieur Nitah.

Vous pouvez continuer.

M. Steven Nitah: J'ai des choses importantes à dire. Je tiens à ce que vous m'entendiez bien.

Merci beaucoup de veiller à ce que ce soit le cas.

Le président: Merci.

M. Steven Nitah: L'Indigenous Leadership Initiative est une voix dominante au Canada. Nous sommes partenaires dans un projet de recherche de sept ans appelé le partenariat de conservation par la réconciliation, qui soutient le leadership autochtone et l'intendance assurée par des gardiens autochtones.

Les experts du monde entier s'entendent pour dire que la perte de biodiversité s'accélère à un rythme sans précédent et que la perte de biodiversité a des conséquences sur notre climat, tout comme le changement climatique a des répercussions sur nos terres et nos eaux. Ces valeurs existent sur les terres autochtones parce qu'elles sont gérées par les peuples autochtones. Nous apportons un savoir unique et une expérience millénaire dans la gestion de ces espaces.

Le Canada a récemment annoncé qu'il protégerait 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030. Comme l'a récemment reconnu le premier ministre, un partenariat avec les peuples autochtones est essentiel pour atteindre ces objectifs. En fait, le Canada ne peut atteindre ces objectifs que s'il situe au cœur même de sa stratégie de conservation de la nature la conservation dirigée par les Autochtones, la planification de l'utilisation des terres par les Autochtones, la création d'aires protégées et de conservation autochtone, ainsi que des programmes d'intendance assurée par des gardiens autochtones.

Nous collaborons déjà et montrons la voie à suivre pour aider le Canada à atteindre ses objectifs de conservation de la biodiversité. La grande majorité des nouvelles aires protégées de ces dernières années ont été conçues, établies et gérées par et avec des collectivités autochtones. Le Fonds de la nature du Canada, créé en 2018, a fourni d'importants fonds de démarrage pour ce travail, mais il faut faire davantage pour aider le Canada à atteindre ses objectifs d'une manière qui favorise également la réconciliation, un nouvel avenir économique pour nos collectivités et régions et la résilience climatique.

C'est pourquoi l'Indigenous Leadership Initiative, ou ILI, et ses partenaires recommandent au gouvernement du Canada de s'engager et d'investir 1,5 milliard de dollars sur cinq ans spécifiquement pour la conservation dirigée par les Autochtones.

Les gardiens autochtones sont également un élément essentiel de ce casse-tête. Ils gèrent les APCA, nos aires protégées et de conservation autochtone, surveillent les projets de développement des intérêts industriels dans nos terres et revitalisent les pratiques et les valeurs culturelles. Ils sont les ambassadeurs de leur nation sur le territoire. Ils sont les yeux et les oreilles de leur nation, et leur travail est bénéfique pour nous tous.

En partie grâce au soutien du programme pilote fédéral de 2017, il y a maintenant 70 programmes de gardiens autochtones qui fonctionnent dans toutes les régions du Canada. L'élan s'intensifie.

L'Indigenous Leadership Initiative et ses partenaires recommandent donc au gouvernement du Canada d'augmenter le financement pour soutenir les gardiens existants et les nouveaux gardiens. Nous recommandons des investissements de 831,5 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, pour atteindre au moins 300 millions de dollars par an par la suite. Cela est conforme à l'approche adoptée en Australie, où les gouvernements fédéraux successifs ont investi dans des aires protégées autochtones et dans des

programmes dirigés par des gardiens, appelés rangers, depuis plus de 20 ans, avec des résultats extraordinaires.

De nouveaux investissements fédéraux pour la conservation dirigée par les Autochtones au Canada permettraient de faire avancer les engagements du Canada en matière de réconciliation, de biodiversité et de protection du climat. Ils apporteraient également une contribution essentielle à la reprise économique du Canada en créant immédiatement des emplois dans les collectivités et les régions autochtones d'un bout à l'autre du pays.

Parallèlement, il convient d'associer l'investissement fédéral à long terme à de nouveaux outils économiques pour soutenir la conservation et l'intendance menées par les Autochtones au fil du temps. Il s'agit notamment de véhicules de financement de la conservation, de partenariats public-privé et de soutien aux nouveaux marchés du carbone qui peuvent encourager et soutenir les aires protégées et la conservation autochtone. Par exemple, de nombreuses aires protégées et conservées par les Autochtones seront créées dans la forêt boréale, qui abrite certains des plus grands dépôts de carbone de la planète. Il serait essentiel de trouver des moyens de valoriser la protection de ces réserves de carbone et d'en tirer des revenus permanents afin de garantir la gestion et la conservation à long terme de ces aires.

J'ai vu de mes propres yeux comment la conservation menée par les Autochtones peut contribuer à créer un nouvel avenir. Par exemple, Lutsel K'e a signé des accords avec le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour protéger les aires autochtones protégées de Thaidene Néné. Il s'agit également d'une réserve de parc national dans les aires territoriales protégées et conservées. Trois niveaux de gouvernement travaillant ensemble ont créé cette immense aire protégée.

Nous avons engagé des gardiens autochtones et, rien que cette année, nous avons investi plus de 500 000 \$ dans des entreprises régionales pour acheter des bateaux, des motoneiges et du matériel de recherche. Nous avons aménagé un nouveau pavillon de pêche pour l'hiver et nous nous réjouissons d'accueillir des visiteurs lorsque la pandémie aura pris fin.

● (1755)

Au début de l'année, le travail de notre collectivité a été récompensé par le Programme des Nations unies pour le développement avec le prestigieux prix Équateur, le premier au Canada. Cela a été fait grâce à notre partenariat et à nos relations visant à obtenir des résultats positifs pour Taidene Néné dans la région.

Le soutien à la conservation menée par les Autochtones transcende les partis politiques. Un rapport de 2017 du Comité permanent de l'environnement a soutenu à l'unanimité les gardiens autochtones et le renforcement du partenariat avec les peuples autochtones en matière de conservation de la nature. Les Canadiens sont d'accord: sondage après sondage démontre un engagement fort à conserver la nature et à le faire ensemble.

Aujourd'hui, je vous encourage à vous joindre à nous pour donner un élan au soutien de ce travail vital dans le cadre d'un nouvel avenir pour notre pays et le monde entier.

Marsi cho.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nitah. Félicitations pour le prix, et merci pour la présentation de votre mémoire plus tôt.

Passant à l'Association nationale des centres d'amitié, nous avons M. Sheppard et Mme Formsma.

M. Christopher Sheppard (président, Association nationale des centres d'amitié): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs, membres du Comité. Je m'appelle Christopher Sheppard, président de l'Association nationale des centres d'amitié. Je tiens à souligner que je me joins à vous aujourd'hui à partir du Traité n° 6 de Saskatoon, la patrie des Métis. Je suis reconnaissant de l'accueil que j'ai reçu en tant que visiteur ici en Saskatchewan.

Je suis accompagné, comme d'habitude, par ma directrice exécutive nationale, Jocelyn Formsma.

Nous tenons à vous remercier une fois de plus de l'invitation à comparaître devant vous. Nous vous en sommes reconnaissants, car nous savons que votre temps et votre attention sont sollicités intensément et que, comme d'habitude, vous travaillez tard.

Nous avons déjà présenté notre mémoire prébudgétaire pour 2020 avant le budget fédéral 2020-2021. Nous avons également fourni une note d'information que nous avons rédigée en partenariat avec d'autres oeuvres caritatives et sans but lucratif fédérales, demandant un soutien sectoriel pour les services sociaux et communautaires.

Grâce à nos témoignages précédents devant ce comité, vous savez déjà que l'ANCA représente plus de 100 centres d'amitié locaux et des associations provinciales et territoriales d'un bout à l'autre du pays. Les centres d'amitié sont des centres communautaires autochtones dont des Autochtones sont propriétaires et gérants et qui offrent un large éventail de soutiens communautaires généraux grâce à des programmes et des services pour tous les âges et toutes les strates démographiques. Collectivement, nous sommes l'un des réseaux de prestation de services les plus importants et les plus complets au Canada.

En 2019, 93 centres d'amitié servaient environ 1,4 million de membres des Premières Nations, Inuits, Métis et personnes non autochtones dans le cadre de plus de 1 200 programmes, dans 238 bâtiments et employant plus de 2 700 personnes. Le financement actuel des programmes urbains destinés aux peuples autochtones prendra fin en mars 2022, et certains indices laissent prévoir que les effets de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences se feront sentir pendant les deux prochaines années.

Les centres d'amitié ont besoin d'une certaine assurance que les Programmes urbains pour les peuples autochtones, les PUPA, se poursuivront avec des améliorations et une conception de programme actualisée qui sera sûre de répondre aux besoins des communautés autochtones urbaines à la lumière des nouvelles réalités que nous ne pouvons pas encore prévoir.

Dans notre mémoire prébudgétaire, nous avons mis l'accent sur les investissements indispensables dans le réseau des centres d'amitié au Canada, sur le renouvellement des PUPA améliorés, sur les investissements dans les infrastructures appartenant aux collectivités autochtones, sur les programmes destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles, et sur l'engagement dans un cadre national de santé autochtone en milieu urbain.

En outre, nous nous sommes également joints au YMCA, au YWCA, à Centraide, au Club des garçons et des filles et aux Grands frères et grandes soeurs du Canada dans un appel à la créa-

tion d'un fonds de secours COVID-19 pour les services fédéraux communautaires, afin de soutenir les services sociaux et communautaires essentiels et de mettre en oeuvre un programme de jumelage philanthropique. Le réseau des centres d'amitié au Canada est un remède aux défis qui nous attendent. Notre structure crée des niveaux de responsabilité pour le travail que nous faisons et les ressources que nous investissons dans les communautés que nous servons. Notre réseau est très efficace, agile et compétent, capable de répondre aux besoins des communautés ainsi que de partager les informations entre elles et avec nos partenaires.

Nos résultats sont impressionnants compte tenu du montant que nous recevons actuellement. Imaginez ce que nous pourrions faire avec une certaine souplesse et un soutien financier approprié.

Comme nous l'avons mentionné lors de notre dernier témoignage, nous encourageons le gouvernement fédéral à se tourner vers nous pour découvrir comment nous pouvons mieux équiper les Autochtones vivant en milieu urbain. Équiper et financer adéquatement les centres d'amitié dès maintenant et inclure les centres d'amitié dans les stratégies d'intervention et de rétablissement n'est qu'un moyen de prendre soin de nos collectivités et de nos économies et d'investir dans leur viabilité.

L'ANCA a offert et continue d'offrir ses perspectives, son expertise et sa connaissance des communautés autochtones urbaines et des membres des communautés pour informer le gouvernement fédéral et orienter les recours efficaces, tant maintenant qu'au fur et à mesure qu'avance ce voyage.

Nous sommes impatients de participer à cette conversation qui se poursuit et de répondre aux questions que vous pourriez avoir aujourd'hui.

• (1800)

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer à Mme Tiessen, je vais vous donner un aperçu de la première série de questions, que nous devons ramener à cinq minutes.

Madame Jansen, vous aurez les cinq premières minutes. Madame Koutrakis, vous aurez le bloc suivant.

Nous passons maintenant à Mme Tiessen, avec Unifor. Je vous souhaite la bienvenue.

Mme Kaylie Tiessen (représentante nationale, Service de la recherche, Unifor): Bonjour, et merci.

C'est très agréable d'être ici cet après-midi. Je vous suis reconnaissante de me donner l'occasion de contribuer aux consultations sur le budget 2021.

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada. Nous représentons 315 000 membres dans presque tous les secteurs de l'économie et toutes les provinces, et nous avons donc beaucoup de recommandations.

Je m'appelle Kaylie Tiessen. Je travaille au Service de la recherche d'Unifor. Notre organisation a consacré beaucoup de temps à mettre en place des solutions aux défis et aux occasions présentés par la COVID-19, sur le plan tant de la protection de la santé publique et de la santé de nos membres que de la protection ou de l'amélioration de leur sécurité économique.

S'il y a un message primordial fondé sur ce que nous avons vécu cette année, c'est bien celui-ci: ne manquez pas l'occasion de reconstruire une meilleure économie que celle que nous avions auparavant. De nombreuses crises existaient déjà et nous devons les résoudre. L'économie d'avant n'a pas pu trouver l'EPI pour les travailleurs et les entreprises au moment où ils en avaient le plus besoin. Cette économie refusait d'accorder des congés de maladie payés ou des congés suffisants, même si les ressources nécessaires étaient facilement disponibles. Nos travailleurs les plus essentiels gagnaient, et gagnent toujours, à peine assez pour vivre. Les services sociaux de base, comme les médicaments sur ordonnance et les services de garde d'enfants, étaient et sont toujours inaccessibles pour de nombreuses personnes.

Oui, avant la pandémie, le Canada connaissait un taux de chômage record et la croissance des salaires réels avait enfin commencé à reprendre, mais il a fallu près de 10 ans pour que ces statistiques arrivent après la récession de 2008-2009. Nous savons qu'une action gouvernementale ciblée peut réduire le délai entre le moment où une reprise économique se manifeste techniquement et celui où elle est réellement vécue par les travailleurs et les familles. L'action gouvernementale peut également réduire le temps nécessaire pour revenir à la trajectoire sur laquelle nous étions avant la pandémie, assurer la pleine utilisation de la capacité de production et mettre en place les bonnes politiques pour que les travailleurs bénéficient au moins de conditions de travail saines et d'un salaire vital.

Avec l'arrivée du vaccin, on peut maintenant entrevoir la fin de la pandémie, quoiqu'encore lointaine. Il faut donc s'atteler à la tâche difficile du rétablissement et de la reconstruction. Unifor recommande un plan de relance économique suffisamment important et audacieux pour remettre les gens au travail et instaurer la justice raciale et économique, car nous savons que la reprise économique ne sera pas possible si nous continuons à laisser les gens être à l'écart de la prospérité.

Nos recommandations sont les suivantes, et vous pouvez les consulter dans le mémoire que nous avons préparé en août dernier.

Revoir le système de sécurité du revenu en mettant l'accent sur une réforme permanente de l'assurance-emploi et un salaire minimum fédéral d'au moins 15 \$.

Développer l'économie en mettant l'accent sur les emplois verts et la décarbonisation. Cela comprend une stratégie nationale pour l'automobile, une infrastructure de bornes de recharge et un soutien ciblé au secteur de l'énergie, tandis que nous nous dirigeons vers des objectifs de consommation nette zéro et que nous continuons à répondre à nos besoins énergétiques actuels.

Il faut renforcer la capacité du Canada à fabriquer et à créer des biens au pays grâce à des stratégies industrielles pour rebâtir la capacité industrielle.

Élargir la définition des infrastructures essentielles afin de reconnaître l'importance réelle et disproportionnée du secteur des soins dans l'établissement des bases de notre prospérité économique. Ensuite, une fois la définition modifiée, il faudra construire l'infrastructure, et c'est un élément très important. Nous parlons d'un régime universel d'assurance-médicaments, d'un système universel de garde d'enfants et de la fin des avis concernant l'eau potable dans les collectivités autochtones. Nous devons construire des moyens de transport en commun fabriqués au Canada.

La liste est longue, et elle se trouve dans notre mémoire.

Enfin, le gouvernement conçoit actuellement d'autres moyens d'assurer un soutien financier aux PME et aux grandes entreprises tant que les restrictions sur les voyages, les sorties et les achats sont en vigueur. Nos membres travaillant dans l'hôtellerie, le transport aérien, l'aérospatiale et le tourisme ont besoin de ces programmes dès maintenant. Lorsqu'ils seront mis en oeuvre, il faudra s'assurer que ce soutien est assorti de conditions solides et applicables qui protègent et promeuvent l'intérêt public, y compris les bons emplois et la durabilité environnementale.

Tout cela permet d'atteindre trois objectifs importants. Premièrement, créer plus d'emplois, ce qui permet aux gens de retrouver du travail, et il se peut que les gens doivent passer d'un secteur d'activité avant la pandémie à un autre après. Deuxièmement, garantir que la qualité du travail au Canada est considérablement améliorée. Troisièmement, établir une base plus solide sur laquelle nous pouvons bâtir la prospérité économique pour tous.

• (1805)

Enfin, je tiens à parler du déficit.

La dernière fois que le gouvernement a dépensé autant d'argent, c'était pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces dépenses extraordinaires se sont poursuivies pendant quatre ans. Donc, pendant quatre ans, le gouvernement a dépensé entre 18 et 23 % du PIB. C'était ce qu'il fallait faire à l'époque, c'est ce qu'il faut faire maintenant. L'économie ne s'est pas effondrée. Grâce à l'effort prudent lié à l'entrée en guerre, puis à une gestion prudente par la suite, le pays a connu une ère de prospérité considérable, et il en va de même aujourd'hui.

Ce que nous savons aujourd'hui du déficit, c'est que le ratio du déficit au PIB atteindra de 15 à 16 %. C'est élevé, mais ce n'est pas sans précédent. Dans les prochaines années, ce ratio diminuera et reviendra à un niveau normalisé. C'est un plan prudent à mon avis.

Les dépenses actuelles ont nettement poussé à la hausse le ratio de la dette au PIB. Il devrait atteindre environ 50 % au cours des prochaines années, et diminuer par la suite.

Là encore, c'est un élément qu'il faut surveiller en permanence, mais à ce stade, nous pouvons constater que la taille de ce ratio ne risque pas d'entraîner l'effondrement de notre économie ni même de compromettre la capacité d'emprunt de notre pays. Le Canada était dans une position financière relativement solide avant la crise et il le demeure.

Pour conclure, ne laissez pas passer l'occasion de bâtir une meilleure économie. Unifor vous demande de prendre les mesures pertinentes dès à présent pour que la vision que nous sommes si nombreux à partager d'une version encore meilleure du Canada puisse se concrétiser.

Je vous remercie.

• (1810)

Le président: Merci beaucoup, madame Tiessen.

Merci à vous tous pour les mémoires que vous avez soumis au mois d'août. Si vous avez quelque chose à ajouter, envoyez un mot à la greffière.

Nous allons passer à nos séries de questions.

Madame Jansen, vous êtes la première.

Je suis désolé, mais nous allons devoir passer à un tour de cinq minutes.

Mme Tamara Jansen: Oui, je vous remercie.

Je voudrais adresser mes questions à Mme Formsma, et peut-être à M. Nitah, je ne suis pas sûre. Merci beaucoup pour les mémoires que vous nous avez tous soumis.

J'aimerais tout d'abord vous dire que je suis une très fière sœur d'accueil de Shaylene Lakey, une Pied-Noir de la nation Siksika, donc les enjeux relatifs aux Autochtones en milieu urbain qu'elle a soulevés au fil des ans me tiennent à cœur. Shaylene est une femme autochtone extraordinaire que j'admire vraiment. Elle s'est bâtie une carrière fructueuse en travaillant avec des enfants pris en charge. Elle défend les intérêts des jeunes Autochtones qui passent constamment entre les mailles du filet.

Cet été, nous avons réussi à nous retrouver pour un lunch et elle a parlé avec passion des graves inégalités auxquelles les jeunes Autochtones urbains en particulier sont confrontés. Après ce lunch, j'ai rencontré Joanne Mills, la directrice exécutive du Centre d'amitié autochtone de la région du Fraser. Je peux vous dire que je suis sortie de cette réunion avec un incroyable respect pour Mme Mills, qui a un amour profond pour les jeunes dont elle s'occupe.

J'aimerais vous lire la traduction d'un extrait d'un courriel qu'elle m'a envoyé récemment:

Je suis la directrice exécutive de l'Association des centres d'amitié autochtones de la région du Fraser à Surrey. Je suis une Crie de la Première Nation de Fisher River, au Manitoba, et je me considère comme une Autochtone déplacée en milieu urbain. Il y a 8 000 enfants pris en charge pour lesquels 333 millions de dollars ont été dépensés l'an dernier, ce qui représente 41 250 \$ par enfant. Plus de 50 % de ces enfants sont autochtones. Cependant, les chiffres de Surrey montrent le problème choquant auquel nous sommes confrontés. À Surrey, les services pour Autochtones en milieu urbain ne recevaient que 625 \$ par personne. Nous avons le taux de pauvreté infantile en milieu urbain le plus élevé. Nous comptons 40 % de la population des sans-abri même si nous représentons moins de 3 % de la population totale. Nous sommes 40 % des enfants pris en charge. Nous sommes surreprésentés dans les données sur l'itinérance des jeunes et sur les services correctionnels. Nous sommes moins susceptibles d'avoir un médecin ou un fournisseur de soins de santé primaires. Nous avons moins de chances d'obtenir un diplôme. Nous sommes surreprésentés dans les taux de mortalité liée aux opioïdes, surtout à Whalley, et nos jeunes vulnérables sont des cibles pour la traite de personnes et l'homicide, Surrey étant une plaque tournante. Une fraction seulement du financement dédié est versée à des organismes ou à des fournisseurs de services autochtones. La plus grande partie du financement va à des services non autochtones ou est fournie par des organismes non autochtones qui ne comprennent pas les problèmes ni les solutions. La réorientation de ces fonds vers des fournisseurs de services adaptés à la culture témoignerait d'une réelle volonté de rompre ces cycles.

Mme Formsma aimerait-elle parler plus en détail de la catastrophe que nous vivons dans ma circonscription en particulier, qui compte la communauté autochtone urbaine dont la croissance est la plus rapide dans la province et pour laquelle les problèmes de santé mentale sont une priorité absolue, si nous ne changeons rien à la structure brisée?

Le président: Allez-y, madame Formsma.

Mme Jocelyn Formsma (directrice exécutive, Association nationale des centres d'amitié): Merci.

Je pense que vous avez touché directement mon cœur sur ce point. Le président Sheppard et moi-même sommes des anciens membres de notre propre conseil national de la jeunesse pour les centres d'amitié, nous avons donc été encadrés et formés par le mouvement des centres d'amitié, et jusque vers 2016, nous avions en fait un programme national pour les jeunes, qui était le lien culturel pour la jeunesse autochtone. Avant, il y avait les centres ur-

bains polyvalents pour les jeunes Autochtones, les CUPJA pour faire court.

Ces programmes ont eu un effet profond sur les jeunes Autochtones dans tout le pays et de nombreux collègues que j'ai rencontrés lorsque nous étions jeunes au début de la vingtaine sont aujourd'hui des dirigeants d'organisations autochtones nationales, de banques et de compagnies, et ils ont lancé leur propre... Nous sommes partout, et nous sommes toujours en contact les uns avec les autres.

Les jeunes Autochtones représentent la population dont la croissance est la plus forte au Canada. Nous le savons. Nous savons que plus de la moitié de la population autochtone du pays a moins de 25 ans. Nous n'avons pas de cadre ou de stratégie pour les enfants autochtones à l'échelle nationale, ni de stratégie nationale pour la jeunesse. Pour moi, ce sont deux choses importantes.

Dans notre mémoire sur le budget, nous avons logé notre demande dans la catégorie des programmes pour les enfants, les jeunes et les familles, car nous savons à quel point il est important de maintenir les liens culturels et familiaux et de créer de nouveaux liens avec la communauté pour ces enfants autochtones en milieu urbain. Les centres d'amitié font beaucoup pour les jeunes pris en charge, et même pendant la pandémie, nous avons entendu parler de centres d'amitié qui trouvaient des jeunes qui n'étaient plus d'âge à être pris en charge, et ces centres d'amitié leur trouvaient des foyers plus sûrs et non surpeuplés, et s'assuraient de les mettre en rapport avec des possibilités d'emploi et leur permettaient de venir au centre pour demander leur PCU et recevoir du soutien.

Je serais tout à fait d'accord, et nous travaillons aussi sur une initiative de lutte contre le racisme dans les soins de santé. Nous venons de commencer le mois dernier. Nous ne savons pas comment les choses vont se déployer par rapport aux jeunes Autochtones en milieu urbain, car le projet de loi C-92 est en voie d'élaboration dans les provinces et les territoires ou au sein des gouvernements des Premières Nations, Métis et Inuits, alors nous aurions souhaité participer à ces conversations.

Je dirais que c'est sur notre écran radar. La mobilisation des jeunes, les enfants et les jeunes sont d'énormes domaines d'intérêt et de passion pour nous, les centres d'amitié. C'est pourquoi nous demandons des investissements dans les programmes pour les enfants et les jeunes dans notre demande budgétaire.

• (1815)

Le président: Prenez 30 secondes, monsieur Nitah.

M. Steven Nitah: Je vous remercie.

Je pense que les causes profondes de l'afflux d'Autochtones dans les centres régionaux de chaque province et de chaque région du pays sont les politiques d'assimilation et leurs répercussions sur nos communautés et nos régions.

L'initiative pour le leadership autochtone dans le budget que nous avons demandé vise à renforcer les communautés et les régions, à créer de l'emploi et une certitude pour l'investissement, comme des intervenants précédents du dernier groupe de témoins en ont parlé.

Le leadership autochtone et la planification de l'aménagement du territoire, la collaboration avec notre gouvernement provincial et l'industrie pour déterminer les meilleurs endroits à protéger aux fins de la biodiversité et de la conservation, faire en sorte que les territoires économiques sont ouverts à l'exploration et à la mise en valeur et la création de certitude pour l'investissement, voilà les responsabilités potentielles des gouvernements autochtones dans chaque communauté du pays.

Nous devons les aider à créer les capacités nécessaires pour que les enfants ne quittent pas la municipalité et que des liens soient établis pour ceux qui se trouvent déjà dans les centres régionaux et les milieux déplacés, afin qu'ils puissent se raccrocher à leurs communautés et à leurs territoires d'origine. La terre est guérisseuse.

Le président: Merci beaucoup.

Nous devons mettre fin à cette série de questions.

Madame Koutrakis, vous disposez de cinq minutes.

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins pour vos exposés très sentis et intéressants cet après-midi.

Ma première question s'adresse à M. Arango. Je suis heureuse de vous revoir et je vous remercie de votre exposé.

M. Manuel Arango: Merci.

Mme Annie Koutrakis: L'une de vos recommandations portait sur l'épidémie de vapotage chez les jeunes au pays. Il y a eu une augmentation de plus de 100 % du vapotage chez les adolescents plus âgés au Canada entre 2017 et 2019. Les produits de vapotage endommagent les cerveaux en développement et le vapotage chez les jeunes peut augmenter les probabilités de consommer des produits du tabac.

Dans votre mémoire prébudgétaire, vous demandez au gouvernement fédéral d'instaurer une taxe de 20 % sur les produits de vapotage. Des provinces ont déjà commencé à prélever des taxes sur ces produits, et d'autres envisagent cette possibilité.

Avons-nous des données sur l'incidence que ces taxes ont eue sur la vente de produits de vapotage, surtout chez les jeunes?

M. Manuel Arango: Nous savons avec certitude que les taxes et les prix ont une incidence sur le comportement pour tous les types de consommation. Par exemple, la taxation est en réalité l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour lutter contre le tabagisme. Les résultats préliminaires à ce jour révèlent qu'elle est aussi utile pour le vapotage.

Le fait est que le produit n'a pas d'importance. Si vous imposez une taxe suffisamment élevée sur un produit, vous réduirez le comportement. Ce sont simplement les rudiments de la théorie économique. Le prix a une incidence sur le comportement, et si nous imposons des taxes suffisamment élevées sur les produits de vapotage, nous observerons définitivement, c'est sûr à 100 %, des réductions du vapotage.

• (1820)

Mme Annie Koutrakis: Devrions-nous envisager d'autres mesures, dont des mesures réglementaires, pour empêcher les jeunes de consommer des produits de vapotage?

M. Manuel Arango: Absolument, à elle seule, la taxation ne suffira pas. C'est un outil très important, mais il faut prendre d'autres mesures. À ce jour, le gouvernement fédéral a apposé des étiquettes de mise en garde pour la santé, ou a pris des règlements

pour apposer des étiquettes de mise en garde pour la santé et limiter la commercialisation de produits de vapotage. Ce sont des mesures très importantes, mais deux autres éléments de la réglementation sont aussi très importants, le premier étant d'imposer des restrictions visant les arômes utilisés dans les produits de vapotage. Plusieurs provinces ont pris des mesures pour interdire les arômes. C'est très important.

L'autre chose, c'est de limiter le taux de nicotine dans les produits de vapotage. Encore une fois, plusieurs provinces ont agi dans ce domaine. L'Union européenne a agi, et elle a fixé une limite de 20 milligrammes de nicotine dans les produits de vapotage. C'est une norme sur laquelle de nombreux pays s'alignent, et nous espérons que Santé Canada mettra en oeuvre une réglementation pour limiter la quantité de nicotine dans les produits de vapotage, comme l'Union européenne l'a fait.

Mme Annie Koutrakis: Je vous remercie.

Monsieur le président, ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Vous avez le temps pour une autre question.

Mme Annie Koutrakis: Ma prochaine question s'adresse à Mme Tiessen. Je milite pour le revenu de base universel, avec un programme de revenu vital garanti au Canada. Je prends toujours en compte les différentes perspectives et opinions sur l'allure que pourrait prendre concrètement un programme de soutien du revenu. J'aimerais entendre vos commentaires sur la vision d'Unifor, et si vous pouviez en donner un aperçu, d'un système de sécurité du revenu qui aiderait convenablement les familles et réglerait la pauvreté au Canada.

Le président: C'est un gros morceau à traiter en deux minutes.

Mme Kaylie Tiessen: Je peux en faire une partie en deux minutes.

Le président: Allez-y.

Mme Kaylie Tiessen: Au Canada, les gens touchent un revenu de plusieurs façons, et les prestations de sécurité du revenu sont versées de plusieurs façons. Chacun de ces programmes sert un objectif différent. Aucun ne devrait être abandonné. Nombreux sont ceux qui devraient être nettement améliorés. Nous avons vu avec la création de la PCU la reconnaissance qu'un montant de 2 000 \$ par mois pourrait être une sorte de minimum vital pour aider les gens à traverser une crise à court terme dans leur vie personnelle, et beaucoup de gens la traversaient en même temps. Le montant de 2 000 \$ par mois est un choix qui semblait tenir compte de cette réalité.

Y a-t-il des programmes qui doivent être améliorés pour atteindre ce niveau de base? Oui, y compris en ce qui concerne l'aide sociale dans tout le pays, qui est de compétence provinciale, mais aussi la réforme de l'assurance-emploi, et en veillant à ce que les personnes sans emploi puissent effectivement avoir accès à l'assurance-emploi, puis en faisant en sorte que le taux de remplacement soit suffisamment élevé et que le revenu soit suffisant pour les aider à traverser une crise.

De plus, nous penserions à un salaire minimum de 15 \$ ou plus pour que les gens qui travaillent à temps plein et ceux qui travaillent à temps partiel puissent combler leurs besoins fondamentaux. Actuellement, nous constatons que nos membres dans tout le pays qui occupent des emplois peu rémunérés ne sont tout simplement pas capables de le faire. C'est dû en partie au fait que le salaire minimum est très bas, et en partie au fait qu'ils travaillent à temps partiel dans des emplois précaires et qu'ils n'ont peut-être pas accès à l'assurance-maladie et à d'autres mesures. Ensuite, nous faisons intervenir toutes les autres mesures de soutien qui entrent en jeu, comme le système universel de garde d'enfants et le régime universel d'assurance-médicaments. Cela règle le problème de l'abordabilité, de sorte qu'au lieu d'engendrer des dépenses directes, cela vient de nous tous, collectivement, par nos impôts. Voilà quelques éléments que je mettrais en place en premier.

Le président: Merci beaucoup, madame Tiessen.

Nous allons maintenant passer à M. Ste-Marie pour cinq minutes, suivi de M. Julian.

Monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, monsieur le président.

D'abord, je tiens à saluer tous les témoins et à les remercier de leurs présentations très intéressantes.

Le temps est limité. Je vais poser ma première question, qui concerne l'industrie de l'aérospatiale, à Mme Tiessen.

Des milliers de membres d'Unifor travaillent dans le secteur de l'aérospatiale. Depuis le printemps, 4 500 emplois ont été perdus. Les pays où cette industrie est importante ont tous mis en place rapidement des mesures pour soutenir l'industrie.

Cette semaine, la ministre des Finances est venue au Comité et elle nous a dit qu'elle travaillait à un plan particulier pour l'industrie de l'aérospatiale. Nous avons compris qu'il serait inclus dans le plan de relance. Il fera donc probablement partie du prochain budget.

Quelles seraient vos demandes en matière de soutien à l'industrie de l'aérospatiale?

• (1825)

[Traduction]

Mme Kaylie Tiessen: Nous avons de nombreuses demandes, mais deux concernent ces deux secteurs qui sont liés au transport aérien, le secteur du transport aérien et le secteur de l'aérospatiale.

Dans le secteur du transport aérien, nous souhaitons un plan de relance ciblé et un plan à long terme qui vise à nous permettre de créer des emplois décents pour les personnes qui travaillent dans ce secteur, et la mise en œuvre de tests rapides et d'autres mesures pour potentiellement réduire la période de quarantaine lorsque nous savons que les voyageurs ne sont pas infectés par le coronavirus.

Nous avons toute une série de recommandations à ce sujet, que je serais très heureuse de vous faire parvenir à tous. C'est un plan qui tient sur six pages.

Pas plus tard que cet après-midi, j'ai rencontré notre conseil de l'industrie aérospatiale pour discuter de nos recommandations sur la conduite à tenir. Nous constatons que plus longtemps nos avions restent sur le tarmac, plus le secteur de l'aérospatiale commence à en ressentir les effets décalés sur sa propre récession. Cela se pro-

duit principalement dans le secteur commercial, mais cela touche aussi une partie du secteur militaire.

Nous aimerions que les investissements soient axés sur la promotion de la recherche et du développement dans les secteurs de haute technologie. Nous aimerions que l'accent soit mis sur l'achat de produits canadiens, et c'est aussi le cas pour le transport en commun, pour garantir que lorsque le gouvernement du Canada achète des aéronefs pour différents usages, y compris la recherche et le sauvetage, ces aéronefs soient fabriqués au Canada. De Havilland serait un excellent exemple de certains de ces appareils.

De plus, nous souhaitons une stratégie de l'industrie aérospatiale pour que nous puissions faire le point sur notre situation actuelle, puis construire une vision de l'avenir qui comprend, encore une fois, un travail décent et le secteur de la haute technologie dont le Canada fait la promotion depuis des années.

Le président: Allez-y, monsieur Ste-Marie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie beaucoup de toutes ces réponses, madame Tiessen.

En effet, c'est important d'avoir, comme les autres pays, une politique industrielle de l'aérospatiale.

Je vais maintenant m'adresser aux représentants de l'Association nationale des centres d'amitié.

En temps normal, vous faites un travail extraordinaire. Il est encore plus remarquable pendant la pandémie. Comment cela se passe-t-il dans vos centres un peu partout?

Il y a un centre d'amitié dans la circonscription que je représente. À chaque période des Fêtes, il y a habituellement de grands rassemblements. Cette année, on semble plutôt se tourner vers des paniers de Noël. Comment est le moral dans vos centres en ce temps des Fêtes?

[Traduction]

Mme Jocelyn Formsmma: Je vais peut-être me lancer rapidement, puis je donnerai la parole à Chris Sheppard, s'il veut ajouter quelque chose.

Je voudrais souligner que nous avons collecté des renseignements auprès de nos centres et nous avons embauché plus de personnel que nous n'en avons licencié. Nous avons maintenu notre niveau d'emploi et embauché plus de personnes au cours de la pandémie. Notre taux de rétention du personnel a été assez élevé, donc je pense qu'il est remarquable que nous ayons embauché plus de personnes que nous en avons licenciées.

Je dirais que dans l'ensemble, les gens sont fatigués. Le financement que nous avons reçu par l'entremise du fonds d'aide aux communautés autochtones a été très utile, mais le financement doit prendre fin le 31 mars 2021. Nous collaborons actuellement avec Services aux Autochtones pour faire en sorte que le financement puisse être prolongé de sorte que lorsque des gens se présenteront à nos portes le 1^{er} avril, nous n'aurons pas à les renvoyer parce que le financement est épuisé ou que nous devons le rembourser, ou quoi que ce soit que nous décidions de faire.

Dans les propositions et dans les mémoires que nous vous avons soumis, nous avons aussi décrit une période de relance post-COVID. Nous pensons qu'en apportant des améliorations prévisibles et durables au PUPA, le programme urbain pour les peuples autochtones, nous pouvons participer à la reconstruction en mieux, mais cela dépend vraiment de ces améliorations du programme tel qu'il existe, y compris l'infrastructure communautaire, dont il est question dans notre mémoire.

Je pense que les centres se portent aussi bien que nous pouvions nous y attendre. Les gens sont fatigués et, pour le moment, ils ont simplement besoin de savoir que l'aide que nous avons reçue va se poursuivre et que nous n'aurons pas à refuser des gens au début du prochain exercice financier.

Chris, je ne sais pas si tu voulais ajouter quelque chose à ce sujet.

• (1830)

Le président: Nous allons devoir nous arrêter là.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à M. Julian et ensuite, espérons-le, si nous pouvons obtenir le temps nécessaire — nous commençons à bloquer un autre comité — nous commencerons par MM. Kelly et Falk.

Monsieur Julian, vous disposez de cinq minutes.

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. Je vais tenter de m'adresser à tous les quatre l'un après l'autre, car vous avez tous apporté beaucoup d'éléments très intéressants, alors je vous demanderais d'être relativement brefs, en vous limitant à 45 à 50 secondes chacun.

Je vais commencer par Mme Tiessen. Merci beaucoup d'avoir été aussi éloquente sur l'importance de l'infrastructure sociale, de l'assurance-médicaments et de la garde d'enfants. Nous savons que pour chaque dollar dépensé pour la garde d'enfants, nous obtenons 6 \$ de stimulus économique.

N'est-il pas important de s'occuper aussi de l'aspect des revenus? Je pense à un impôt sur la fortune et à une taxe sur les bénéfices excédentaires comme nous en avons eus pendant la Seconde Guerre mondiale, en sévissant contre les paradis fiscaux à l'étranger qui nous coûtent 25 milliards de dollars par an, et en faisant en sorte que les géants du Web paient réellement l'impôt sur le revenu des sociétés afin que nous ayons les moyens de faire ces investissements et de reconstruire en mieux, comme vous l'avez si bien dit.

Mme Kaylie Tiessen: Oui, absolument. Je vais vous lire un passage de notre mémoire. Sous la rubrique: « Rebâtir la capacité fiscale du Canada et assumer une dette supplémentaire », on peut lire:

Renforcer la capacité fiscale du Canada par un certain nombre de changements fiscaux, notamment en mettant en place un impôt sur la fortune, en supprimant les échappatoires fiscales, en luttant contre les paradis fiscaux et en modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu afin que les achats publicitaires canadiens des médias numériques américains ne soient plus déductibles;

M. Peter Julian: Merci beaucoup, et merci à Unifor et à tous ses militants d'avoir alimenté une relance vraiment importante qui gardera tout le monde ensemble et ne laissera personne derrière.

Monsieur Nitah, vous avez aussi parlé avec beaucoup d'éloquence de l'Indigenous Leadership Initiative. J'ai vu de mes propres yeux sur Haida Gwaii comment les gardiens autochtones

ont réussi à conserver un important espace naturel qui a aussi une valeur sacrée fondamentale. Vous avez parlé de 1,5 milliard de dollars pour la conservation menée par les Autochtones et de 835 millions de dollars de plus, je crois.

Combien de communautés des Premières Nations pourraient bénéficier de ce type d'investissement?

M. Steven Nitah: Si le Canada veut respecter ses engagements internationaux et atteindre 30 %, cela signifie en gros que nous devons doubler la taille de nos zones protégées dans tout le pays. Je le comparerais à une superficie de la taille du Manitoba.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: J'aimerais invoquer le Règlement.

L'interprète nous signale que la qualité du son rend l'interprétation difficile.

[Traduction]

Le président: D'accord, monsieur Nitah, pourriez-vous tenir votre micro assez près encore une fois pour que ce soit plus clair.

M. Steven Nitah: D'accord, je suis désolé pour les interprètes.

Si le Canada veut respecter son engagement de protéger 30 % du pays, nous en sommes à environ 15 % de zones protégées, il nous faut donc doubler ce chiffre, ce qui représente la superficie du Manitoba.

Je dirais que chaque communauté autochtone au pays devrait pouvoir protéger ses endroits spéciaux, qui sont généralement des zones à forte biodiversité, et que chacune d'elles puisse créer une économie connexe, qui soutient une économie locale et contribue à l'objectif de réconciliation que le Canada s'est donné.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Monsieur Sheppard et madame Formsma, vous avez parlé des deux ou trois prochaines années, mais les pandémies antérieures comme celle de la grippe espagnole nous ont appris qu'elles touchent particulièrement les populations pauvres et plus marginalisées et que leurs répercussions se font sentir sur plus de 10 ans.

Êtes-vous inquiets que le gouvernement fédéral commence déjà à réduire les dépenses de programmes alors que nous devons plutôt envisager d'élargir, au cours des 10 prochaines années, les mesures de soutien comme Mme Tiessen l'a dit et faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte?

Mme Jocelyn Formsma: Oui. Je pense qu'il en est beaucoup question dans notre mémoire, mais je dirai qu'il y a toujours cet écart de compétence entre la population urbaine et celle des réserves, et les Inuits du Nord aussi — tous ceux qui ne sont pas... les établissements métis sont aussi couverts par le gouvernement métis. Chaque ordre de gouvernement a tendance à penser que c'est la responsabilité de l'autre ordre de gouvernement de venir s'occuper de la population autochtone urbaine. Surtout pendant la pandémie, nous avons eu tellement de conversations du genre: « Pour le milieu urbain, n'est-ce pas le travail de la province? » Puis, notre réseau s'est adressé directement aux provinces, et elles nous ont dit: « Eh bien, c'est la responsabilité du gouvernement fédéral ».

Nous devons vraiment avoir une conversation nationale sur la façon dont nous allons garantir que personne ne passe à travers les mailles du filet. Chaque ordre de gouvernement suppose que l'autre ordre de gouvernement s'occupe de cette population.

Je vais juste demander à Chris s'il a quelque chose à ajouter à ce sujet, mais c'est principalement ce que je voulais souligner.

• (1835)

M. Peter Julian: Je suis désolé, mais il ne me reste qu'une question, alors je vais devoir...

Mme Jocelyn Formsa: Très bien, je suis désolée.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Arango. Vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence de l'assurance-médicaments. Il y aura un vote historique, le tout premier vote sur un projet de loi relatif à l'assurance-médicaments au Canada. Il s'agira du projet de loi C-213 que le NPD déposera en février, qui mettrait en place le cadre juridique entourant l'assurance-médicaments, notamment l'universalité, l'administration publique, la transférabilité, l'accessibilité et l'intégralité.

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC souscrit-elle à ce projet de loi qui nous permettrait de mettre en place le cadre juridique pour instaurer un régime national d'assurance-médicaments universel?

M. Manuel Arango: En ce qui concerne l'orientation, oui, nous y souscrivons. Je dois être prudent, car l'ARC dit que je ne peux pas prendre parti pour un projet de loi particulier, etc. En ce qui concerne l'orientation qui est présentée dans ce projet de loi, nous y souscrivons absolument. Il est important de mettre en place les paramètres juridiques pertinents pour que cela puisse se faire. Nous sommes absolument pour tout ce qui accélère la mise en œuvre de l'assurance-médicaments.

Comme je l'ai dit plus tôt dans mon témoignage, en plus de l'établissement de ce paramètre juridique, l'affectation de fonds dans le projet budget fédéral est l'une des premières étapes vraiment cruciales. Il faut qu'on y trouve une enveloppe pour permettre à ces deux ou trois provinces — celles qui seront désireuses de se lancer en premier — de mettre en œuvre ce programme. C'est une étape vraiment cruciale, en plus des paramètres juridiques, de disposer d'un peu d'argent dans le budget.

Le président: D'accord, monsieur Arango. Nous allons nous en tenir là.

Merci, monsieur Julian.

Nous avons été autorisés à poursuivre 10 minutes, soit deux séries de questions et réponses de cinq minutes, avant qu'on nous coupe la ligne.

MM. Kelly et Falk vont se partager une période de cinq minutes, pour laisser ensuite M. MacLeod conclure.

Monsieur Kelly, nous vous écoutons.

M. Pat Kelly: Je vous remercie.

Ma question s'adresse à vous, madame Tiessen. Dans votre exposé, vous avez traité de bon nombre d'objectifs économiques généraux. L'un d'entre eux est de veiller à satisfaire les besoins actuels en énergie du Canada, et un autre de protéger les emplois des travailleurs du secteur de l'énergie.

Dans un groupe de témoins qui vous a précédé, en réponse à des questions d'un de mes collègues, le représentant de la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors nous a expliqué que, avec le régime réglementaire mis en place par ce gouvernement, proposer de réaliser un grand projet de pipeline ou d'exploitation de

sables bitumineux, entre autres, serait irréaliste pour toute entreprise.

En règle générale, ce sont des travailleurs syndiqués qui construisent les infrastructures de ces projets. Ils utilisent de l'acier fabriqué par d'autres travailleurs syndiqués. Une fois terminé, ce type de projet amène souvent la création de certains des emplois les mieux rémunérés du secteur. Pourriez-vous élaborer un peu sur les craintes que vous avez que les politiques du gouvernement incitent à investir, et donc à créer des emplois connexes, souvent syndiqués, à l'étranger?

Le président: Madame Tiessen. La parole est à vous.

Mme Kaylie Tiessen: C'est une autre question très importante.

Nous avons des spécialistes du secteur de l'énergie et des politiques mises en œuvre par ce gouvernement, comme par les précédents. Je vous dirai que, pour nous, il importe que les gens aient de bons emplois. Ces bons emplois peuvent prendre des formes différentes et se trouver dans une grande diversité de secteurs d'activité.

Nous demandons la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de soutien du secteur de l'énergie afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins actuels en énergie du Canada. Nous convenons également que nous nous dirigeons vers la neutralité carbone. Les cibles en la matière ont déjà été fixées. Nous sommes en faveur de cette démarche.

Tout en suivant cette évolution, nous voulons aussi nous assurer que les travailleurs de ce secteur puissent bénéficier de formation et accéder à des emplois disponibles, de même niveau ou de meilleure qualité. Ensuite, étant donné l'éventail des modes de production d'énergie, nous devons aussi nous assurer d'investir dans ceux-ci.

• (1840)

Le président: Merci, monsieur Kelly.

Monsieur Falk, c'est votre tour.

M. Ted Falk: Merci monsieur le président, et à vous aussi monsieur Kelly pour ce temps de parole.

Ma question s'adresse à M. Arango. Aussi bien dans votre mémoire que dans votre exposé, vous avez insisté sur l'importance du secteur caritatif pour votre organisme et sur votre forte dépendance des dons de bienfaisance. Il y a plusieurs années, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui aurait permis d'accorder le même traitement avantageux à un don de bienfaisance qu'à une contribution politique. À ce moment-là, je n'ai pas obtenu l'appui de la Chambre, mais vous avez indiqué combien c'est important pour vous.

Pourriez-vous nous dire comment, à votre avis, le gouvernement devrait traiter les dons de bienfaisance pour vraiment venir en aide à votre association?

M. Manuel Arango: Certainement.

L'une des choses que nous avons indiquées dans notre mémoire est que, outre des mesures incitant à faire des dons de bienfaisance, nous avons besoin d'un soutien direct. Dans mon exposé, j'ai abordé brièvement ce besoin de subventions directes.

En ce qui concerne l'incitation aux dons de bienfaisance, elle peut se faire de diverses façons. Vous venez d'en évoquer une très importante, qui serait de traiter les dons de bienfaisance sur le même pied que les contributions politiques. Les donateurs auraient ainsi droit à un crédit d'impôt nettement plus avantageux. Parmi les nombreuses autres façons de procéder, on peut citer l'exonération fiscale des gains en capital sur les dons de parts dans des entreprises privées et de biens immobiliers à des organisations caritatives. Le gouvernement pourrait également verser à l'organisation caritative un montant égal à celui des dons qu'elle a reçus. Ce serait une autre façon de procéder.

M. Ted Falk: C'est un peu ce que nous faisons quand des Canadiens donnent de l'argent pour financer des causes précises dans des pays étrangers.

M. Manuel Arango: Oui.

Il y a environ six ou sept façons différentes de procéder, et ce qu'il faut savoir est que nous sommes toujours profondément reconnaissants de toute forme d'incitation à faire des dons, en sus des subventions directes.

M. Ted Falk: Vous avez déjà indiqué qu'un projet d'initiative parlementaire, qui résoudrait la question du don par des particuliers de parts dans des entreprises du secteur privé à des organismes de bienfaisance, a déjà été déposé.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous dire quel est approximativement le pourcentage de vos revenus reçus d'organismes de bienfaisance?

M. Manuel Arango: Je suis navré, mais je ne suis pas certain d'avoir bien compris votre question. Peut-être pourriez-vous la formuler autrement?

M. Ted Falk: Pourriez-vous nous dire quel pourcentage...

M. Manuel Arango: Je crois que j'ai compris ce que vous voulez dire. Quel pourcentage de nos dons provient de particuliers?

M. Ted Falk: C'est bien cela.

M. Manuel Arango: Environ 95 % de nos revenus proviennent de Canadiens qui nous font des dons de 10 ou 20 \$. Les 5 % restants proviennent du gouvernement ou des dons d'entreprise. Ces derniers ne représentent vraiment qu'une petite partie de nos revenus. Nous comptons essentiellement sur les dons de particuliers, de simples Canadiens.

Le président: Nous allons devoir nous en tenir là.

M. Ted Falk: Je vous remercie.

Le président: Merci à vous trois.

Monsieur MacLeod, nous allons compter sur vous pour conclure avec une période de questions et réponses de cinq minutes.

Nous vous écoutons.

M. Michael McLeod: Merci, monsieur le président.

Merci aussi à tous les témoins qui nous ont fait des exposés aujourd'hui.

Par manque de temps, je vais être obligé de faire vite. Je vais donc droit au but.

Monsieur Nitah, je vous remercie de votre exposé. J'ai une bonne connaissance du Programme des gardiens autochtones. J'étais impatient de voir ce qu'il allait advenir de l'entente sur la Réserve de parc national Thaidene Néné. S'il n'en tenait qu'à moi, dans chaque

communauté autochtone, il y aurait un programme de gardiens autochtones, un programme d'aide préscolaire aux Autochtones et un centre d'amitié. Cela faciliterait grandement les choses.

Il est manifeste que le Programme des gardiens autochtones et les zones de conservation autochtones jouent un rôle essentiel au Canada pour la réconciliation. Je crois que vous l'avez dit. Cela nous aide également à atteindre nos objectifs environnementaux. Pourriez-vous nous parler des retombées socio-économiques de ces programmes sur les peuples autochtones?

M. Steven Nitah: Les études réalisées ici, dans les Territoires du Nord-Ouest sur le Programme des aires autochtones protégées, et en Australie sur le programme des Rangers australiens, nous ont appris que chaque dollar investi dans ces programmes génère des économies pouvant atteindre trois dollars, qui contribuent à l'assiette fiscale canadienne. Ces programmes permettent aussi de réaliser des économies dans d'autres secteurs de dépenses, sous forme de réduction du nombre d'Autochtones ayant affaire aux tribunaux, au système carcéral, et ayant besoin des services sociaux et des logements sociaux. Ces gens commencent eux aussi à accroître l'assiette fiscale du pays.

En ce qui concerne la réconciliation, il faut aussi se rappeler que les politiques d'assimilation visaient à expulser les peuples autochtones de leurs terres...

• (1845)

M. Michael McLeod: Monsieur le président, puis-je demander à M. Nitah de redresser son micro? J'ai du mal à l'entendre.

Le président: Monsieur Nitah, pouvez-vous rapprocher un peu votre micro de votre bouche. Les interprètes ne se sont pas plaints, mais si vous pouviez... C'est bien maintenant.

Continuez.

M. Steven Nitah: La Indigenous Leadership Initiative, qui aide les nations autochtones de toutes les régions du pays à mettre en place des zones autochtones de conservation protégées est un excellent moyen de contribuer à la réconciliation. Elle fournit l'occasion d'instaurer des relations, dans de nombreux cas de partager les pouvoirs et dans d'autres de mettre en place un leadership autochtone. Tout ceci cadre avec l'esprit de la réconciliation. On voit ainsi apparaître des possibilités d'emploi et de développement des affaires dans le secteur du tourisme. Celui du tourisme autochtone est d'ailleurs l'industrie enregistrant la plus forte croissance. Il a maintenant un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars, qui ne cesse d'augmenter.

Au Canada comme dans le reste du monde, nous sommes confrontés aux effets des changements climatiques. Au Canada, nous assumons une responsabilité importante en la matière envers le reste du monde, tout simplement du fait de l'étendue de notre pays. À elle seule, la forêt boréale contient 12 % des réservoirs de carbone de la planète. On nous demande de les protéger, mais cela concerne des territoires immenses.

M. Michael McLeod: Il me reste une question pour vous, monsieur Nitah.

J'en viens aux centres d'amitié. Je pose ma question à monsieur Sheppard parce qu'il n'a pas encore eu l'occasion de répondre à une question.

Cela fait des années que j'observe ce qui se passe. J'ai été impliqué dans les centres d'amitié et je connais les limites de leur action. Je suis aussi au courant des problèmes de répartition des fonds qui les touchent depuis des années.

Pourriez-vous, monsieur, nous rappeler l'importance pour les centres d'amitié de bénéficier d'engagements de financement conséquents à long terme du gouvernement fédéral afin de permettre aux communautés autochtones de participer pleinement à la relance du Canada après la crise de la COVID?

Le président: Monsieur Sheppard, nous vous écoutons.

M. Christopher Sheppard: Je vous remercie.

Je vais commencer par vous rappeler que lorsque j'ai commencé à venir comparaître devant ces comités, les centres d'amitié relevaient d'un programme qui était alors permanent. Nous avions aussi un programme pour les jeunes, des programmes d'emploi et de formation. Je n'avais pas encore 30 ans à cette époque. Tous ces programmes ont maintenant disparu.

Je crois qu'il nous faut un programme d'une durée d'au moins 10 ans pour que nous n'ayons pas en avant cinq ans à nous préparer au prochain cycle de financement. Nous avons besoin d'investissements en infrastructures et de programmes pour les jeunes.

Si vous me le permettez, je vais encore garder la parole.

Le président: Poursuivez, monsieur Shepherd, pour en finir avec votre commentaire. Nous devons ensuite nous arrêter.

M. Christopher Sheppard: Je crois que mon dernier commentaire, que je répète à satiété devant tous les comités, est que le gouvernement du Canada doit trouver des façons de reconnaître que la majorité des peuples autochtones vit dans des communautés urbaines. Le pourcentage de financement qui va à ces communautés

est infime quand on le compare à l'enveloppe totale. Il va bien falloir que, à un moment donné, nous commencions à modifier nos politiques et nos programmes pour consacrer nos ressources aux gens qui en ont le plus besoin et là où ils se trouvent réellement.

Le président: Très bien.

Je vous remercie de ces commentaires.

Sans l'ombre d'un doute, nous avons dépassé le temps qui nous était imparti.

Je précise à l'intention des membres du Comité que les avis de convocation ont été envoyés pour la réunion de demain. Bien que nous ayons invité des témoins pour lundi prochain, et peut-être même pour mardi prochain, nous ne savons pas encore si nous allons obtenir l'accord de la Chambre pour nous réunir de façon virtuelle la semaine prochaine. Je tenais juste à ce que vous le sachiez. Nous verrons ce que vont décider les leaders parlementaires de tous les partis.

Je tiens maintenant à remercier très sincèrement les témoins. Je sais fort bien qu'il faut beaucoup de temps et d'efforts pour préparer les mémoires que vous nous avez adressés à la mi-août. Cette année, nous en avons reçu 793. Nous les prendrons tous en compte. Les membres du Comité et les analystes vont tous les examiner et s'efforcer d'en dégager l'essentiel.

J'adresse encore mes remerciements les plus sincères, tout d'abord à ceux qui nous ont présenté des mémoires, qui sont venus nous rencontrer et qui ont répondu aujourd'hui à nos questions. Ce fut un après-midi très intéressant.

Encore merci à tous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>